

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1652 – 10 mars 2000 – prix : 9F

Les profits explosent mais le patronat continue
de licencier et de bloquer les salaires

**C'est en luttant
tous ensemble
que les travailleurs
pourront renverser
le rapport des forces
en leur faveur**



M 6189 - 1652 - 9,00 F

8 mars

**L'égalité pour les femmes
reste à conquérir (p. 15)**

**Les enseignants des lycées
professionnels en lutte**

(p. 7)

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - L'inégalité sociale... jusqu'à la mort
- Effacement de dettes patronales à l'URSSAF
- Projet de légalisation de l'euthanasie?
- 5 - Impôts et prélèvements obligatoires: qui paye et pourquoi
- 6 - Il faut régulariser les sans-papiers!
- Non aux expulsions sans relogement!
- 16 - Le PCF veut ouvrir sa direction sauf... aux communistes!
- Les communes riches ne veulent pas de logements sociaux

Enseignement

- 6-7 - Des emplois-jeunes pour l'entretien des établissements scolaires
- Contre les projets d'Allègre et Jospin

Tribune

- 6 - Iran: un ayatollah peut en cacher un autre

Dans le monde

- 8/9 - Chili: le retour de Pinochet
- Mozambique: dérisoires interventions
- Espagne: à quelques jours des élections générales
- Vie sauve et liberté pour Mumia Abu Jamal!

Dans les entreprises

- 10 - ABB Alstom Power: non aux licenciements!
- 11 - Hôpitaux: Aubry recule... un peu, il faut continuer
- 12 - Peugeot-Sochaux et Mulhouse: grains de sable dans l'engrenage
- Mines de potasse d'Alsace: débrayages et grève
- CGE - Vivendi - Huningue (Haut-Rhin): grève contre deux licenciements
- 13 - Péchiney Aluminium - Dunkerque: la grève continue
- Dassault - Argenteuil: mouvement pour les 1500 F
- 14 - Moulinex: le PDG voudrait supprimer 2100 emplois
- GEMS - Buc - Yvelines: grève contre les 2x8
- La Poste: grève aux Champs-Élysées
- SIFA - Orléans
- De Carbon - Andé - Eure

8 mars, Journée des femmes

- 15 - L'égalité sociale est encore loin
- Le mouvement ouvrier révolutionnaire et la lutte pour l'émancipation des femmes

France Télécom Des gros sous sur le dos des salariés

Jeudi 2 mars, un vent de folie a soufflé sur la Bourse de Paris. L'action France Télécom a explosé, gagnant en l'espace de 8 heures 25%, soit l'équivalent de 295 milliards de francs de capitalisation boursière pour l'opérateur téléphonique.

Une simple annonce d'une éventualité - celle de la cotation en Bourse des activités Internet et, dans une moindre mesure du téléphone mobile de France Télécom -, non encore décidée, a suffi pour que ce que la presse appelle pudiquement les gros investisseurs se mobilisent et gagnent des milliards en restant bien au chaud, sans rien faire.

Du coup, la capitalisation boursière de France Télécom a pratiquement atteint le budget de l'Etat pour l'an 2000 avec 1470 milliards de francs. Cet Etat qui est le premier actionnaire, avec

62% du capital, a gagné, lui, l'équivalent de 200 milliards. D'ailleurs, le ministre de l'Economie et des Finances, Sautter, en a profité pour annoncer qu'il était possible que l'Etat se sépare d'une partie de sa participation pour répondre «à une obligation industrielle» de l'opérateur. Sur quoi le PDG, Michel Bon, a depuis déclaré dans un entretien au journal économique bourgeois *Investir* qu'il était en mesure de mobiliser la somme de 55 milliards d'euros pour financer une acquisition importante...

France Télécom a annoncé pour 1999 un bénéfice en hausse de 20%, à 18 milliards contre 15 milliards en 1998. Mais ces bénéfices ne se font pas comme cela; ils se font d'abord sur le dos des employés avec des milliers de suppressions d'emplois par an depuis des années: de 1996 à 1999, il y a eu plus de 15000 sup-

pressions d'emplois par non remplacement des départs en retraite; et de 2000 à 2002, ce sont 18000 suppressions supplémentaires qui sont annoncées. Ceci a été possible avec la mise en place d'un système de départ anticipé en préretraite à 55 ans.

Il faut dire que l'ambiance est telle dans les services, avec les pressions permanentes, les mobilités imposées de postes et de lieux de travail, les dégradations des conditions de travail avec des horaires de plus en plus élastiques, que les agents qui arrivent à 55 ans hésitent de moins en moins à partir.

C'est l'Etat qui est l'actionnaire majoritaire et qui permet cette politique, lui qui se targue de se battre contre le chômage mais qui est surtout prêt à aider le patronat et à faire payer aux travailleurs cette politique. Et Jospin pourra toujours dire, comme pour Michelin, qu'il n'y peut rien!

Correspondant LO

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

ANGERS

Samedi 18 mars
de 15 h à 24 h
à TRÉLAZÉ

SAINT-NAZAIRE

Samedi 25 mars
de 16 h à 24 h
Salle Jacques-Brel

De Panafieu: DES JARDINS... AU PIQUET!

Ah Paris, l'éblouissement de ses théâtres, de ses spectacles! En ce moment on joue une pièce à ne pas rater; elle tient des Marx Brothers, et pourrait s'appeler: «Panique à l'Hôtel... de Ville».

Dans le rôle du méchant qui, derrière une onctuosité de façade, dissimule sa poigne de fer, il y a l'inimitable Tiberi, acteur ringard mais qui s'accroche. Derrière lui, sa Lady Macbeth de femme, Xavière, qui le pousse dans l'ombre. Tiberi tient en main l'appareil municipalo-RPR, ou du moins croit le tenir, car voilà qu'un des membres du sérail, Françoise de Panafieu, vient de faire acte public de candidature à la mairie. Contre Tiberi, donc.

Dans ce milieu-là, comme

dans le milieu tout court, c'est quelque chose qui ne se pardonne pas. Car qui a fait de Panafieu ce qu'elle est, sinon Tiberi? Et elle ose se révolter contre son père, pour ne pas dire son parrain? Tiberi l'a donc démise aussitôt de son poste d'opérette, adjointe aux parcs et jardins.

L'herbe des parcs n'en poussera sans doute pas plus mal, bien sûr. Et puis, comme ça, l'élection va se passer entre hommes, car pour le moment, avec Tiberi, Séguin, peut-être Balladur, Delanoë, et Lang, il n'y a que des hommes parmi les prétendants! On discutera de «parité», «journée des femmes», etc, une autre fois!

Tiberi, qui pense tenir en main les militants vrais - ou virtuels - du RPR, propose donc que ce soit les militants qui décident du can-

didat qui sera finalement retenu.

A quoi Séguin contre-propose en disant qu'il faudrait des «primaires» au sein de l'électorat RPR pour trancher, en espérant que dans ces conditions il aura la majorité.

Quant à Alliot-Marie, la nouvelle patronne du RPR, qui penche visiblement pour Séguin, elle veut faire traîner les choses. Car si elle désavoue trop tôt Tiberi, cela risque d'entraîner crise et scandale durant des mois (les élections sont dans plus d'un an) au sein de la majorité municipale. Et alors, ce serait la droite dans son ensemble qui risquerait le naufrage. Car Tiberi (c'est lui le méchant, rappelons-le) n'est pas homme à sombrer tout seul, et il voudra peut-être contrepoignarder ses «amis» et leur faire payer leur traîtrise.

A gauche, si les propos sont

plus courtois, les vacheries ne manquent pas. Ainsi, Delanoë a estimé que son rival Lang était «inadapté pour cette campagne». A quoi Lang a répondu: «S'il y avait comme aux Etats-Unis de véritables primaires populaires, je serais choisi.»

On notera la symétrie: les deux candidats «locaux» Tiberi et Delanoë voudraient que les militants choisissent. Et les deux «parachutés», Séguin et Lang, aimeraient des primaires.

Bref le scénario se déroule, et d'autres personnages vont peut-être rentrer en scène. Pour le moment le public suit avec un certain amusement. Mais si cela durait trop longtemps, il pourrait se lasser et même crier «Remboursez!»

A. V.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 16200 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'île de France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 1421 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	600 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÉMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER

LE NÉCESSAIRE RETOUR DE BÂTON

■ Deux annonces du PDG de France Télécom ont suffi pour que la Bourse de Paris s'emballa. La première a été l'augmentation des bénéfices de France Télécom de 20 % en 1999. La deuxième, l'introduction en Bourse des activités Internet de France Télécom. Résultat : en une seule journée, le prix des actions de France Télécom a augmenté de 25 % et la valeur de l'ensemble de ses actions a bondi du montant phénoménal de 295 milliards de francs !

Cela signifie que les gros détenteurs d'actions ont réalisé en une seule journée un gain de 25 % sur leurs capitaux. Mais cela signifie aussi que, malgré la hausse de leur prix, les actions de France Télécom ont trouvé preneur. La demande a largement dépassé l'offre. Les possesseurs de capitaux ont tellement d'argent qu'ils n'hésitent pas à surenchérir les uns sur les autres pour acquérir les actions des entreprises dont ils espèrent, à tort ou à raison, qu'elles rapporteront plus gros encore demain ou après-demain.

Ceux qui spéculent sur les actions de France Télécom apprécient la suppression de 5 000 emplois par an depuis 1996. Ils apprécient encore plus le projet de supprimer 18 000 emplois pendant les trois ans qui viennent.

Il y a cependant un hic pour les

spéculateurs : malgré la privatisation rampante, pudiquement appelée « ouverture du capital » par le gouvernement de la gauche plurielle, l'Etat possède encore 62 % des actions de France Télécom. Qu'à cela ne tienne ! Le ministre de l'Economie annonce que l'Etat pourrait vendre au privé une partie supplémentaire de ses actions.

L'Etat se sera donc chargé du sale travail de réduire les effectifs pour rendre France Télécom toujours plus attrayante pour le capital privé. Maintenant que c'est bien en route, c'est au capital privé d'encaisser les bénéfices de l'opération.

L'existence même de ces capitaux financiers qui enrichissent une minorité fortunée est déjà révoltante.

Mais ce qui est plus révoltant encore, c'est que les profits des entreprises qui alimentent ces capitaux sont obtenus par la généralisation de la précarité et des bas salaires, par ces suppressions d'emplois qui aggravent le chômage et augmentent la charge de travail de ceux qui restent. C'est pourtant la politique de toutes les grandes entreprises.

Unilever, le géant mondial de la lessive, vient d'annoncer la suppression de 25 000 emplois à l'échelle du monde, soit 25 % de

ses effectifs. ABB Alstom Power supprime 10 000 emplois sur 54 000, soit un emploi sur cinq !

Les dirigeants de ces entreprises s'estiment en droit de jeter à la rue des milliers de travailleurs et de ruiner des régions entières pour qu'une poignée d'actionnaires disposent toujours de plus d'argent pour se disputer les entreprises et leurs actions.

Pendant que les classes riches jonglent avec des milliards, avec l'aide de l'Etat, trois millions de femmes et d'hommes sont toujours au chômage et trois autres millions, qui ne sont plus considérés comme chômeurs parce qu'ils ont un emploi précaire, doivent vivre avec des sommes qui tournent autour du seuil de pauvreté.

Mais qu'ils prennent donc garde : cette accumulation scandaleuse de richesses, alors que le chômage perdure et que la pauvreté s'accroît, ne pourra pas durer indéfiniment. La colère finira par exploser. Il faudra alors que les luttes convergent en un mouvement d'ensemble de tous les travailleurs du privé comme du public pour arrêter le gâchis et pour imposer au patronat et au gouvernement que l'argent accumulé serve à créer des emplois, et pas à en supprimer, à augmenter les salaires, et pas à les réduire, à améliorer les services publics, et pas à les détruire.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec ARLETTE LAGUILLER

GRENOBLE
avec
Roland CALMEL
ouvrier
dans la chimie
Judi 9 mars
à 20 h
Alpexpo
(Tram A, arrêt
«Alpexpo»)

STRASBOURG
avec
Roland ROBERT
ouvrier dans
l'automobile
Mardi
14 mars
à 20 h
Palais des Congrès
(Place de Bordeaux)

PARIS
Vendredi
24 mars
à 20 h 30
Salle de la
Mutualité
24, rue Saint-Victor
à Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité

LYON
avec Marie-Christine
PERNIN
technicienne de
laboratoire aux HCL
Vendredi 7 avril
à 20 h 30
Mairie du 6^e arrondissement
Salle Victor Hugo
33, rue Bossuet à Lyon 6^e
Métro : Massena



INÉGAUX... JUSQU'À LA MORT!

Le premier volume d'un Atlas de la santé en France vient d'être publié, qui réunit diverses études statistiques officielles permettant de dresser un portrait précis de la France sous l'angle du taux de mortalité.

Cet ouvrage dénonce en particulier un taux de surmor-

talité dans les régions les plus industrielles du Nord et de l'Est, qui frappe surtout les classes sociales les moins aisées. La même inégalité d'origine socio-économique se reflète d'ailleurs en Ile-de-France. On y meurt moins dans l'Ouest parisien, où vivent plus de cadres supé-

rieurs que d'ouvriers.

Partout, les grandes causes de décès entre 15 et 54 ans (en dehors du SIDA) touchent plus les ouvriers et les employés que les autres. Outre l'alcoolisme, la pollution du milieu professionnel, la fatigue entraînant des accidents notamment sur le lieu de travail, ou les maladies de l'appareil respiratoire dues à l'exploitation, c'est aussi un accès inégal aux soins qui est mis en évidence.

Ce n'est pas d'hier que les ouvriers et les employés vivent en moyenne moins longtemps que les cadres, les ingénieurs ou les commerçants. Aujourd'hui un manoeuvre vit en moyenne huit ans de moins qu'un ingénieur mais cette différence dans l'espérance de vie masculine peut aller jusqu'à 35 ans! Et ces dernières années, l'inégalité devant la mort entre ces diverses catégories sociales s'est encore accrue

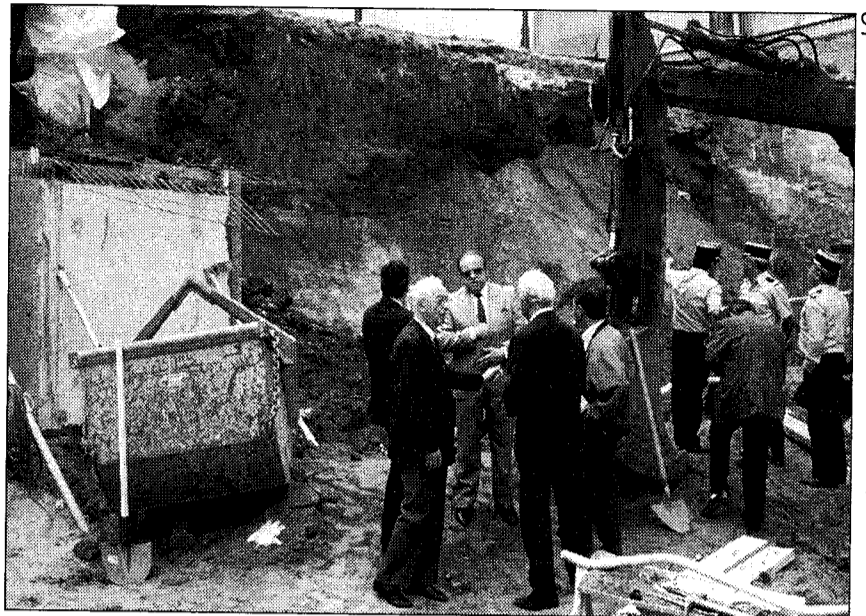
avec l'aggravation des conditions de travail et le développement de la précarité et de la misère.

Ce que l'étude ne montre pas, c'est que l'écart est bien plus grand encore dans l'espérance de vie entre ouvriers et employés d'un côté, patrons et gros actionnaires de l'autre. Car si les capitalistes vivent toujours mieux en accroissant

leurs profits, c'est précisément grâce à des conditions de travail aggravées pour la classe ouvrière et au poids du chômage avec les risques sur la mortalité qu'ils entraînent!

Plus on abrègera la durée de vie de ce système et plus vite sera supprimée aussi cette injustice-là.

Claire LACOMBE



Après un accident de travail sur un chantier, à Paris. Le genre de chose qui n'arrive jamais aux cadres et aux patrons.

EFFACEMENT DES DETTES... PATRONALES

Les URSSAF sont chargées de recouvrer les cotisations que les patrons doivent verser à la Sécurité sociale. L'URSSAF des Bouches-du-Rhône avait annoncé le trimestre dernier que le montant de l'effacement de la dette patronale appelé ANV (admission en non-valeur) avait été pour cette fois de 310 millions de francs.

Plusieurs fois par an, entre deux et quatre fois, par manque de personnel, l'URSSAF efface l'ardoise que lui laissent les patrons mauvais payeurs. Comme il y a 105 URSSAF qui se livrent à cette même gymnastique, avec des variantes saisonnières et locales, la dette patronale annulée est très importante.

Bien sûr l'éventail des patrons mauvais payeurs est ouvert et varié. Certains d'entre eux ne reversent même pas la part des cotisations ouvrières qu'ils avaient retenue. Cela va du chômeur qui a monté son entreprise et qui se retrouve pris à la gorge par les dettes, de l'artisan qui n'arrive pas à s'en sor-

tir, étranglé par les banques, au patron spécialisé dans ce sport. Ce dernier type est particulièrement reconnaissable: il est bardé de conseillers juridiques et d'avocats, il surfe allégrement sur les exonérations de charges et les annulations de dettes. Rien de ce qui peut être grappillé, contourné, exonéré ne lui est étranger. C'est ce genre de patron qui semble être le principal bénéficiaire de ces ANV.

C'est par manque de personnel que les dettes patronales sont allégrement effacées. Les contrôles systématiques qui devraient être diligentés au moins tous les trois ans ne sont, bien souvent, pas effectués. Cela est d'autant plus grave que toutes les déclarations patronales sont libres et considérées a priori comme de bonne foi.

En outre, comme toutes ces dettes sont purement et simplement «annulées» la part de cotisation ouvrière qui n'a jamais été versée risque de manquer dans la reconstitution de la retraite du travailleur.

Correspondant LO

UN SILENCE DE PLOMB

Il y a longtemps que l'on connaît le saturnisme, maladie provoquée par le plomb, fréquente par exemple dans les usines fabriquant des batteries automobiles et chez les imprimeurs lorsque la composition des caractères se faisait à partir de produit à base de plomb, etc. On a constaté plus récemment que les peintures au plomb, les carburants riches en plomb, du gibier tué avec des plombs de chasse, et même de l'eau du robinet passée par des canalisations de plomb étaient responsables de la même maladie.

Mais, il n'existait jusqu'ici aucune liste des entreprises qui transforment et façonnent le

plomb ce qui serait la moindre des choses. Car cette liste serait utile afin que puissent s'effectuer des contrôles systématiques du taux de plomb dans le sang des travailleurs et des riverains de ces entreprises. Une organisation écologique, «Les Amis de la Terre» vient d'établir un premier inventaire de 538 entreprises travaillant le plomb et donc susceptibles de présenter des dangers.

L'Etat percevra cette année 167 milliards de francs sur l'essence et le gazole, qui rejettent plus ou moins de plomb dans l'atmosphère. Mais il n'envisage pas d'en soustraire quelques milliers de francs pour recenser les sites dangereux.

V. G.

Vers une légalisation de l'euthanasie? ON NE PEUT FAIRE CONFIANCE À CETTE SOCIÉTÉ

Un rapport du Comité national d'éthique (organisme qui a pour mission de conseiller le gouvernement sur les questions morales liées aux progrès de la science) vient de demander un aménagement de la loi afin de légaliser, dans certaines conditions, l'euthanasie active. Pour les membres de ce comité, il s'agit d'une part de réglementer des pratiques qui existent de manière clandestine dans certains services hospitaliers, d'autre part de réviser le code pénal pouvant s'appliquer lorsque cet acte résulte d'une décision prise dans l'intérêt réel du malade. Du coup, le vieux débat entre les partisans et les adversaires de cette pratique qui permet de donner la mort à une personne atteinte d'une maladie incurable ou d'un handicap irréversible et dégradant est relancé.

Parmi les adversaires d'une légalisation même limitée de l'euthanasie, les arguments les plus divers sont avancés. Ils vont du respect de la vie tel que le conçoit la hiérarchie catholique aux craintes toutes différentes de certains médecins, notamment de ceux qui exercent dans des unités de soins palliatifs.

Il est un fait qu'aujourd'hui la médecine a les moyens de sou-

lager la douleur et d'accompagner les malades en fin de vie. D'un autre côté, certaines familles ou certains membres du personnel soignant peuvent redouter de voir un malade ou un proche sombrer dans la déchéance, voire faire l'objet d'un acharnement thérapeutique alors qu'on le sait incurable. Il est bien compréhensible que, devant le spectacle d'un de leurs proches souffrant terriblement et sans aucun espoir, certains réclament le droit de pouvoir abrèger leurs souffrances et de leur permettre de mourir dans la dignité. Et c'est pour répondre à cette demande que le comité d'éthique essaie de faire modifier la loi.

Mais comme toujours dans cette société, il est bien difficile de régler par la loi une question qui est, d'abord, une difficile question humaine. Si la loi vient à légitimer l'euthanasie active, on peut alors redouter des dérives. Car il est plus facile de procéder avec une piqûre qui met un terme à l'existence d'un malade que d'avoir à entretenir des services hospitaliers dans lesquels 20 ou 25% des dépenses sont générées par des personnes âgées ou non, souvent atteintes de maladies incurables et pour beaucoup d'entre elles en phase

terminale.

A l'heure où il est de bon ton dans les milieux gouvernementaux et patronaux de dénoncer la croissance des dépenses de santé et le prétendu déficit chronique de la Sécurité sociale, il y a donc un risque avec «l'exception d'euthanasie»: voir des considérations d'ordre économique primer sur des considérations de santé et de respect des malades.

Il suffit pour s'en convaincre de voir comment aujourd'hui le gouvernement programme des suppressions de lits, des fermetures de service et des réductions d'effectifs dans les hôpitaux, au mépris des besoins manifestes des malades et de la population. Qui nous garantit que demain, au nom des économies budgétaires, on ne pratiquera pas l'euthanasie sur des malades mentaux ou des vieillards, pour la seule raison qu'ils coûtent trop cher au système de santé?

Alors, face à un tel choix, on ne peut faire aucune confiance à cette société qui, dans le domaine de la santé comme dans tous les autres, raisonne avec des critères de gestion et de rentabilité économique plutôt qu'avec des critères humains.

Roger MEYNIER

Impôts et prélèvements obligatoires :

QUI PAYE ET POUR QUOI?

Faut-il baisser les impôts ou augmenter les dépenses? s'interroge sérieusement gouvernants, politiciens et patrons, qui ont toutes les chances de tomber d'accord sur de nouvelles baisses d'impôts pour les entreprises et sur de nouvelles réductions des dépenses utiles à la population. Cela n'a évidemment rien à voir avec un budget qui prendrait en compte les intérêts du monde du travail.

Car il faudrait non seulement baisser mais même supprimer certains impôts comme la TVA et la TIPP (taxe sur les carburants), deux impôts indirects particulièrement lourds et injustes. Et bien sûr qu'il faudrait arrêter de faire des économies en matière de dépenses sociales mais au contraire augmenter ces dépenses et les investissements dans tous les domaines qui concernent directement la vie de la population comme la santé, l'éducation, les transports, le logement. Il n'est évidemment pas question de cela pour le gouvernement Jospin, tout de gauche qu'il se dise.

En revanche, la presse discute doctement sur le montant des prélèvements obligatoires, qui représentent en gros la somme des impôts (directs et indirects) et des charges sociales (patronales et salariales). Le RPR reproche au gouvernement Jospin d'avoir porté ces prélèvements obligatoires à 45,7% des richesses produites dans le pays en 1999 au lieu des 44,7% prévus. Jospin rétorque que Juppé avait atteint 44,9% en 1997 et que lui va s'appliquer à baisser les impôts dès l'an prochain.

Et personne ne semble s'intéresser à des questions plus fondamentales comme de savoir, par exemple, à quoi cet argent est dépensé et surtout qui paye? Car si l'Etat prélevait directement à la source, dans les caisses des

entreprises, une part, même très importante, des richesses produites pour améliorer collectivement le sort de la



On croit faire ses courses, on verse un impôt - la TVA - à l'État!

tion des prélèvements obligatoires, la part des impôts directs et de la TVA monte de façon importante. Or ils sont tous les deux payés par les particuliers. Du côté de la

Sécurité sociale aussi, on assiste à un glissement progressif en ce qui concerne les charges patronales. A force de répéter que les charges sont trop élevées, les patrons ont réussi à obtenir des

déductions très importantes, en particulier sur les salaires modestes et sur les temps partiels.

La nouvelle loi sur les 35 heures va même en rajouter une louche, en exonérant de tout ou partie des charges patronales les salaires inférieurs à 1,8 Smic. Cela touche la moitié des salariés! Ces sommes exonérées, même si elles restent comptées comme charges patronales dans les calculs officiels, sont en fait compensées par le budget de l'Etat, ce qui signifie qu'elles sont en très grande partie reprises dans notre poche.

Au lieu de prendre les profits capitalistes pour satisfaire les besoins collectifs, l'Etat prend toujours plus dans la poche des salariés pour garantir les premiers. Alors il ne s'agit pas de discuter les pourcentages, mais bien d'inverser le mouvement.

Roger PÉRIER

Le gouvernement de la gauche plurielle et les patrons :

ALORS, HEUREUX?

« Pour nous, les entrepreneurs, la croissance que nous connaissons, c'est le bonheur! » s'exclamait le baron Seillière, patron des patrons et président du Medef, au Grand Jury RTL-Le Monde du début mars. Ce cri du coeur n'allait pas sans quelques manifestations appuyées de reconnaissance à l'égard du gouvernement. Seillière a énuméré comment « les pouvoirs publics se sont ralliés à l'économie de marché » (ce qui n'est certes pas une nouveauté), comment « ils privatisent à tour de bras », en le disant ou pas, a-t-il précisé ironique, et comment ils favorisent « l'expansion internationale » des entreprises.

Evidemment, il y a bien ce que Seillière appelle « le coup de force contre les entreprises », cette loi des 35 heures de Martine Aubry, à laquelle il fait semblant d'être toujours « très opposé » en développant une argu-

mentation on ne peut plus hypocrite à propos des salaires. Car, a-t-il expliqué, si la croissance qui rend les entrepreneurs si heureux leur interdit d'augmenter les salaires, c'est parce que « la loi des 35 heures prive les salariés d'une partie du pouvoir d'achat qu'ils seraient en droit d'attendre d'une période de croissance », puisqu'elle oblige les patrons à rationner le temps de travail sans toucher les salaires. En somme, si les patrons avaient pu abaisser le salaire en même temps que l'horaire officiel du temps de travail, alors là, oui, ils auraient pu augmenter la paye en faisant travailler plus!

A ces patrons prospères et

arrogants, que le gouvernement de la Gauche plurielle sait manifestement rendre parfaitement heureux, il n'y a bien que la colère de tous les exploités qui puisse donner la réponse qui convient.

L.P.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

IRAN: UN AYATOLLAH PEUT EN CACHER UN AUTRE

Le 18 février dernier, le premier tour des élections législatives en Iran a assuré une majorité écrasante au courant «réformateur» qui a gagné d'emblée 132 sièges contre 40 pour le courant dit «conservateur». La campagne électorale courte mais intense a été très suivie par la population, qui s'est mobilisée pour aller voter avec un taux de participation de 80%, comme elle s'était mobilisée en avril 1997 pour porter au pouvoir avec 70% des voix l'actuel président «réformateur» Khatami, dont la presse occidentale ne cesse de faire l'éloge. Malgré toutes leurs limites ces élections mesurent les contradictions profondes de la société iranienne. Les désirs de modernisation d'un secteur de la bourgeoisie et les tensions sociales croissantes ne peuvent plus être contenus dans un cadre aussi archaïque.

Certes, l'Etat islamique a permis de faire disparaître des milliers d'opposants et de militants ouvriers et d'assurer la paix sociale dans le sang. Mais la répression ne permet pas à elle seule à transformer un imam fût-il guidé par Dieu en un entrepreneur moderne. La bourgeoisie iranienne, en tout cas son secteur moderniste, aspire à rester compétitive et à certaines réformes. L'Iran a changé. 61% de population est désormais citadine avec deux millions d'étudiants (à majorité féminine). Pour ouvrir le capitalisme iranien, Khatami a construit une coalition hétéroclite, le Front de la Participation, qui regroupe à la fois les entrepreneurs partisans du démantèlement du secteur nationalisé (d'où les soupirs compréhensifs des gouvernements occidentaux) et des partisans de son maintien, tout en s'appuyant sur les religieux qui veulent éviter à l'islam de souffrir de l'impopularité du régime. C'est en exploitant en partie des aspirations sociales et démocratiques de la population que ce bloc politique tire son dynamisme. Le thème favori de sa campagne est la «modernisation» des institutions, le «renouvellement du Parlement» avec du personnel compétent et professionnel, prétendent-ils, ce qui permettra de faire face aux exigences du monde moderne. Et s'ils se présentent comme les défenseurs des libertés individuelles ou comme les artisans de la démocratisation, c'est bien sûr et toujours dans le cadre des institutions islamistes. Quant aux revendications populaires il n'en est pas question. Tout autant que le poids de la dette extérieure, la corruption de la classe dirigeante et possédante est responsable du délabrement économique. La plupart des entreprises du pays tournent à moins de 40% des capacités et licencient leur personnel à tour de bras. Pour s'en sortir, il faut pouvoir assurer deux ou trois petits boulots à la fois. Le taux de chômage est de 25% à 30% et la proportion des laissés-pour-compte en dessous du seuil de pauvreté avoisine les 50%.

Dès lors ces élections, plus qu'un engouement pour les «réformateurs», ont

été l'occasion pour une grande majorité de la population d'exprimer son dégoût du régime au pouvoir. Comme le résumait un de leurs électeurs: «même avec une liste de chèvres, ils auraient gagné. Personne ne veut plus des conservateurs». Et cette opinion générale a été plus particulièrement relayée par les femmes et les jeunes (65% des Iraniens ont moins de 24 ans).

Depuis quelques temps en Iran, la contestation sociale et politique ne craint plus de s'affronter au pouvoir ni de braver les forces spéciales de répression. En décembre 1998, l'anniversaire d'une victoire de l'équipe iranienne de football contre l'Australie avait été l'occasion pour la jeunesse de manifester violemment contre le régime, sa police et ses milices Basij dans plusieurs villes importantes avec les slogans «*canons, tanks, et Basij n'ont plus d'effet!*». En juillet 1999 c'est l'interdiction du quotidien contestataire Salaam qui a suscité les manifestations étudiantes à Téhéran. Face à la répression policière, le mouvement s'est élargi à des dizaines de milliers d'étudiants à travers le pays. Outre les revendications concernant la liberté de la presse, les manifestants ont mis en cause la responsabilité du régime dans la répression et dans la vague d'assassinats d'intellectuels de l'automne 1998. Et pendant que le mouvement se radicalisait jusqu'à exiger la démission du «Guide Suprême» Khamenei, il commençait à attirer à lui d'autres couches de la population petite-bourgeoise ou même ouvrière qui venaient grossir les rangs des manifestants.

Depuis 1992, le mouvement ouvrier jusqu'alors étouffé a réussi à renouer avec la lutte gréviste, alors même que les grèves sont interdites. Au début de l'année 1998, suite au non-paiement des primes traditionnelles de fin d'année, l'agitation ouvrière a touché les principaux centres industriels, depuis l'industrie textile et alimentaire de la région Caspienne jusqu'aux usines d'assemblages de voitures et les fonderies du Centre et du Sud Ouest, en passant par les usines de chaussures de Téhéran, et l'industrie pétrolière. Les ouvriers ont fait grève contre les bas salaires ou non payés, contre les licenciements, contre l'inflation, ou bien encore contre la hausse de prix de biens de consommation décrétée par le gouvernement (atteignant 25 à 100%).

Pour canaliser les aspirations d'une jeunesse explosive, les «réformateurs» tentent de redonner un coup de jeune à ce régime discrédité. Mais dès que la pression populaire se précise, «conservateurs» et «réformistes» sont unis. En juillet dernier, le «réformateur» Khatami n'a pas tardé à dénoncer les manifestations étudiantes, à réprimer, à procéder à des milliers d'arrestations.

Reste à la jeunesse contestataire à lier son combat démocratique aux luttes sociales, au combat de la classe ouvrière.

Simone CANETTI

Le numéro 7 de *Convergences Révolutionnaires* (janvier-février 2000), édité par la fraction *l'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution!* de la Ligue Communiste Révolutionnaire, est paru. Au sommaire, un dossier «*Où va le Parti communiste français à la veille de son trentième congrès?*» et des articles sur différents sujets, entre autres sur la deuxième loi Aubry, l'extrême droite et l'Organisation Mondiale du Capitalisme contestée à Seattle.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F abonnement de soutien) écrire à *Lutte Ouvrière*, fraction *l'Étincelle*.

Enseignement

2000 emplois-jeunes pour l'entretien des établissements scolaires

ON EST LOIN DU COMPTE!

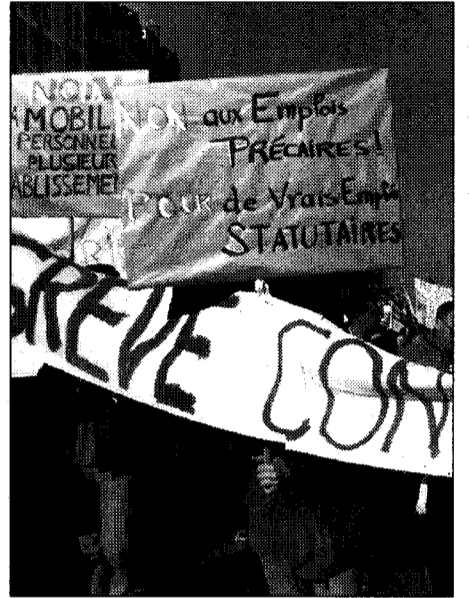
L'Education nationale s'appête à embaucher 2000 emplois-jeunes pour épauler les personnels ATOSS chargés de l'entretien et du fonctionnement des collèges et des lycées.

La justification des emplois-jeunes par rapport aux embauches fermes étant de répondre à des qualifications nouvelles, les collaborateurs d'Allègre sont en train de se torturer l'esprit pour inventer de nouvelles tâches du genre: «*Première maintenance polyvalente*», ou encore plus vague: «*Toutes formes nouvelles d'assistance ou d'accompagnement*».

Comme si aujourd'hui, les tâches courantes d'entretien et de fonctionnement de ces établissements ne nécessitaient pas l'embauche définitive non seulement de ces 2000 jeunes mais de dizaines de milliers d'autres jeunes et de moins jeunes pour combler les 30 000 postes de titulaires ATOSS dont Allègre déclare manquer actuellement.

Mais pour l'instant, l'embauche de ces effectifs est le cadet des soucis du ministère. D'autant que pour ces 2000 emplois-jeunes, combien de CES ou d'auxiliaires auront vu leur contrat se terminer?

Allègre appelle ces emplois-jeunes,



«cadre de vie». Cela donne peut-être un air plus souriant à leur future tâche, loin de la réalité qui les attend. Car pour encadrer les établissements et leur donner davantage de vie, ce qui est nécessaire n'a rien à voir avec ce genre de mesurées.

M. R.

RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS!

C'est le 18 mars 1996 que 314 Africains sans papiers, en se réfugiant à l'église Saint-Ambroise à Paris, commencent la lutte pour la régularisation des sans-papiers.

Malgré le large soutien apporté à l'époque par les partis de gauche, y compris le Parti Socialiste, le gouvernement de la gauche plurielle mis en place en 1997 a continué de condamner à la clandestinité des dizaines de milliers de travailleurs étrangers qui ont vu leur demande de régularisation déboutée.

Les lois Pasqua-Debré n'ont pas été abrogées. La circulaire Chevènement s'est limitée à une opération partielle de régularisations provisoires qui a abouti à la délivrance de quelque 80 000 vignettes d'un an. Mais il en reste autant qui sont sans papiers. Et la généralisation du caractère précaire de la plupart des régularisations fait que la plupart des sans-papiers «régularisés» redoutent que le renouvellement leur soit refusé.

Dans la plupart des départements, l'examen des dossiers au «cas par cas» a conduit à des disparités criantes et à des situations dramatiques. C'est particulièrement vrai dans les départements où les immigrés sont très nombreux, comme la Seine-Saint-Denis ou le Val-de-Marne où des hommes et des femmes qui, depuis très longtemps, ont passé toute leur vie

dans ce pays, vivent dans la hantise d'une expulsion.

Et comment ne pas crier son indignation devant la multiplication de ces procès iniques où l'on condamne à la chaîne des étrangers à quitter le territoire, ou devant l'existence de centres de détention indignes?

Au fil des années, les organisations de défense des sans-papiers, soutenues par diverses associations, syndicats et groupes politiques ont continué le combat commencé en mars 1996.

Leurs revendications restent celles qu'ils ont mises en avant dans toutes leurs manifestations et leurs mouvements pour:

- la régularisation de tous les sans-papiers
- l'arrêt des expulsions et la fermeture des centres de rétention
- la libération de tous les sans-papiers emprisonnés pour défaut de papiers
- l'abrogation des lois Pasqua, Debré et Chevènement
- l'abolition de la double peine.

Ils appellent à une manifestation nationale le 18 mars

À PARIS
À PARTIR DE 14 HEURES
DEVANT L'ÉGLISE SAINT-AMBROISE.
LUTTE OUVRIÈRE SE JOINT
À CET APPEL.

NON AUX EXPULSIONS SANS RELOGEMENT!

Le 15 mars va marquer la reprise des expulsions sans relogement qui, comme chaque année, vont jeter impitoyablement à la rue des dizaines de milliers de familles démunies.

Diverses associations et en particulier l'association Droit Au Logement et le Comité des Sans-Logis ont décidé d'or-

ganiser une manifestation contre ces expulsions sans relogement.

DIMANCHE 12 MARS
À 14 HEURES
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
à PARIS
LUTTE OUVRIÈRE s'associe
à cet appel

Contre les projets d'Allègre et Jospin

LA LUTTE DES PROFESSEURS DES LYCÉES PROFESSIONNELS CONCERNE TOUS LES ENSEIGNANTS

Lundi 6 mars, 8 000 enseignants, de Lycées professionnels essentiellement, ont défilé à Paris, de Montparnasse au ministère pour venir crier leur ras-le-bol sous ses fenêtres: Allègre s'y trouvait à l'occasion du Comité technique paritaire ministériel pour décider du statut des professeurs de lycée professionnel et de la carte scolaire du second degré.

Il y avait déjà eu une grosse manifestation à l'Assemblée nationale, le vendredi 3 mars, de plus d'un millier de manifestants. Durant cette journée du 6 mars, les enseignants ont donc montré leur détermination. Juste après la manifestation, 900 personnes se sont retrouvées à la Bourse du travail de République pour discuter de la suite à donner au mouvement. A la nouvelle du refus d'Allègre de retirer son projet sur l'enseignement professionnel, la réaction a été unanime et, dans une ambiance très enthousiaste, il été décidé d'appeler à continuer la grève et à manifester de nouveau le mercredi 8 mars.



Les raisons de la colère des enseignants sont toujours ce projet d'Allègre pour l'enseignement professionnel. Ce projet implique une baisse d'heures d'enseignement pour les élèves du professionnel; il serait question de près d'une demi-heure en moins en mathématiques et en français, une augmentation des stages en

entreprise. Il veut donc moins d'enseignement général pour les jeunes des banlieues et des quartiers populaires. Pour les enseignants, le projet signifie une annualisation et une flexibilité, ce qui permettrait au ministre de faire des économies de professeurs. Là où il faudrait créer 300 postes pour les enseignants de certaines matières professionnelles, pour l'académie de Créteil par exemple, il ne serait prévu pour la rentrée prochaine que 88 postes. Les enseignants craignent enfin, à juste titre, que beaucoup de précaires, très nombreux dans les lycées professionnels, ne trouvent pas de travail à la rentrée prochaine. Tout cela ne ferait que dégrader encore plus les conditions d'enseignement pour les élèves, pour les enseignants et pour tous les autres salariés de l'Éducation nationale. Le personnel de service est confronté aux mêmes problèmes: annualisation, flexibilité pour combler le manque de plus de 20 000 ATOSS (Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service Social), recours à des salariés aux statuts précaires, CES, contractuels, emplois-jeunes, etc.

Alors Allègre n'a peut-être pas cédé le lundi 6 mars, mais les enseignants non plus. Tout le monde est reparti regonflé après cette journée du 6 mars, et les lycées professionnels de la région parisienne et d'une grande partie de la province, de l'Eure par exemple, qui étaient présents à l'assemblée générale de la région parisienne ont revoté nombreux la grève dès le lendemain, jusqu'au jeudi au moins, avec comme perspective la manifestation de mercredi après-midi. Dans les collèges et les lycées aussi le mécontentement monte. Chacun sent bien que les projets d'Allègre, au-delà de l'enseignement professionnel, visent tous les enseignants; et même si les enseignants des autres secteurs ne sont pas encore aussi mobilisés que ceux des lycées professionnels, un certain nombre de lycées et collèges étaient en grève le 6 mars et entendaient bien continuer.

Allègre, en soufflant sur la braise, contribue à propager le feu dans les LP et au-delà.

Aline RETESSE

TOUJOURS PLUS DE PRÉCAIRES

Selon le SNES, il y aurait désormais plus d'un million de salariés précaires dans la Fonction publique (contre 2 millions dans le privé).

Dans l'enseignement, les formes d'emploi précaire se sont multipliées ces dernières années: Contrats-Emploi-Solidarité, devenant parfois ensuite des Contrats-Emplois Consolidés, emplois-jeunes, contractuels, sont venus s'ajouter aux traditionnels emplois de maîtres-auxiliaires (enseignants non titulaires). Ainsi, par exemple, dans un lycée parisien où travaillaient 140 adultes, 20 personnes, soit plus

de 15% du personnel sont en ce moment des précaires, CES mis dans des emplois administratifs, de documentation, de contrôle, souvent à la place de titulaires dont les postes ont été supprimés suite aux multiples réductions de moyens décidées par le rectorat. Dans l'enseignement professionnel, c'est souvent encore plus, 30 à 50% du personnel qui sont en situation précaire.

Tout cela prouve que l'enseignement n'a pas été préservé des attaques contre les salariés ces dernières années, car ces salariés précaires sont sous-payés par rapport aux titulaires, et licenciés à tout moment; et cela prouve aussi que, malgré les réductions de moyens, leur travail est indispensable. C'est bien pourquoi ils doivent être embauchés!

N.M.

L'ÉCOUTE DES ÉLÈVES C'EST AUSSI UNE QUESTION DE MOYENS

Une élève interne d'un lycée d'Angoulême a accouché seule, sans que quiconque n'ait été au courant et ne se soit aperçu de sa grossesse.

Ce drame de la solitude d'une adolescente a été l'occasion pour Ségolène Royal d'une nouvelle charge contre les personnels de l'Éducation nationale, s'indignant que personne n'ait rien vu, sans même s'être renseigné auparavant sur les conditions de l'affaire. Comme si la volonté de travailler en équipe pour parler davantage des élèves, ou de développer l'écoute vis-à-vis d'eux n'existait pas parmi les personnels de l'Éducation nationale! Mais comment le faire sérieusement sans temps de concertation,

sans réduire le nombre d'heures passés directement à faire cours, sans embauche massive de personnels. Quant aux infirmières et aux médecins scolaires, leur nombre est dérisoire dans les établissements, et pour ces derniers, il y a 36% de vacataires! La preuve du peu de sollicitude de Ségolène Royal pour les jeunes en détresse!

De plus, la cité scolaire d'Angoulême comprend quelque 3 000 élèves. Ce n'est certainement pas ce genre de structures scolaires qui peut aider à «l'écoute».

Le personnel, les parents, les élèves ont raison d'exiger davantage de moyens pour l'école.

M. R.

A Marseille

LA GRÈVE DES PROFS DE LP CONTINUE

Les professeurs de lycées professionnels de l'Académie d'Aix-Marseille ont continué leur mouvement de grève contre le projet du ministre de l'Éducation nationale, Claude Allègre.

Le jeudi 2 mars, 300 grévistes manifestaient devant le rectorat à Aix et une bonne partie allait diffuser des tracts et organiser une opération «péage gratuit». Le vendredi 3 mars, ils étaient une quarantaine, à 6 heures du matin, pour embarquer dans le TGV, direction la manifestation de Paris. Quoique pluvieuse, la journée fut chaleureuse et le train de nuit du retour bourdonnait de maintes discussions.

D'autant plus qu'il fallait préparer la manifestation du lundi 6 mars, jour où se réunissait à Paris le Comité technique paritaire ministériel, qui devait donner son avis sur le projet de décret visant à instaurer l'annualisation du travail des profs de LP. Les professeurs s'inquiètent aussi de l'avenir des LP. Ils refusent la mainmise des entreprises sur la formation des élèves.

Lundi 6 mars, les professeurs venant de tous

les LP des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, mais également des Alpes de Haute-Provence ainsi que de Toulon (pourtant dans l'Académie de Nice), de quelques collègues et lycées d'enseignement général, et des lycéens manifestèrent à 1 600 dans les rues de Marseille, de l'Inspection académique à la Préfecture. Une délégation comprenant des syndicalistes et des représentants de la Coordination des LP en grève exposa à un chargé de mission la ferme volonté des manifestants de voir retirer le projet (le préfet ne reçoit pas le lundi, peut-être est-il encore en week-end?).

A 14 heures, 200 professeurs environ représentant 46 lycées (essentiellement des LP) se réunissaient en AG. Décidés à continuer la grève, ils ont prévu diverses actions: aller discuter avec les professeurs des lycées encore peu mobilisés, réunions avec les parents d'élèves, manifestations et diffusions de tracts. Toutes ces actions, la Coordination doit en préciser les modalités. L'assemblée générale s'est prononcée à la quasi-unanimité pour la grève reconductible à partir du 7 mars.

LA GRÈVE DES LP EN CORSE

En Corse, la grève reconductible des lycées professionnels a démarré le 6 mars. Les enseignants des deux LP de Bastia (Jean-Nicoli et Fred-Scamaroni) étaient en grève à plus de 80%, tandis que ceux du LP de Porto Vecchio l'étaient à 95%. Attentifs à ce qui se

passé dans les autres académies, les grévistes de Corse se mobilisent pour continuer l'action. Ils se sont adressés aux parents d'élèves et aux élèves pour dénoncer les reculs dans l'enseignement professionnel que cette «réforme» allait entraîner.

LP Adrienne - Bolland (Poissy - Yvelines)

EN GRÈVE DEPUIS LE 28 FÉVRIER

Au lycée professionnel Adrienne-Bolland de Poissy, sur 100 enseignants de LP, nous sommes pratiquement tous en grève illimitée reconductible depuis le lundi 28 février contre les projets du ministre Allègre.

Comme ailleurs, ce qui nous indigné le plus est la baisse de la dotation en horaire du lycée, qui conduira nécessairement à supprimer les demi-classes au profit des classes entières, et l'annualisation de notre temps de présence: le fait de «devoir» à l'administration le double des heures que nos élèves passent en stage en entreprise, 20 heures pour 10 heures de stage, 40 pour 20, etc.; et le fait que le chef d'établissement pourrait nous demander d'effectuer pendant ces heures-là les travaux qu'il aura décidés: tâches de secrétariat, remplacement d'un professeur malade, surveillance, contrôle des entrées et des sorties... Le contenu des tâches susceptibles de nous être demandées fait pour nous peu de doute. C'est à Adrienne-Bolland que, il y a quelque temps, trois jeunes extérieurs au lycée ont franchi l'enceinte avec beaucoup d'aplomb et ont «enlevé» un lycéen auquel ils reprochaient d'avoir témoigné contre eux. Bien impuissant, seul, à stopper l'expédi-

tion, le chef d'établissement a tenté une manoeuvre de retardement mais n'a pu les empêcher de quitter les lieux. Heureusement, le lycéen s'en est sorti sans dommage. Mais cet incident illustre à quel point de faiblesse sont arrivés les moyens humains d'encadrement dans l'Éducation nationale.

Sur le lycée, la grève est dynamique. AG tous les matins à une bonne soixantaine, bilan et préparation du lendemain tous les soirs. Des parents, des représentants de la FCPE, ont apporté leur appui dès le premier jour. Les élèves qui le souhaitent ont été associés au mouvement. Une quarantaine participe aux discussions en AG, à la confection des banderoles... Plusieurs autres lycées professionnels de la région sont aussi en grève, à Nanterre, Conflans, Les Mureaux, Mantes, Sartrouville, et à Chanteloup-les-Vignes ce sont des mouvements de parents qui ont bloqué deux collèges. Dans la journée, les enseignants du LP ont rencontré directement les collègues en grève des autres établissements, qui rendent la visite, conscients qu'il faut un mouvement d'ensemble de l'Éducation nationale pour faire reculer Allègre.

Chili LE PINOCHET D'HIER ET CEUX D'AUJOURD'HUI

Trop malade pour être jugé en Angleterre, disait-on, Pinochet avait l'air ragaillardi en mettant le pied sur le sol chilien. Valide et droit dans ses bottes, l'ancien dictateur souriait. Tellement même que certains de ceux qui, à Londres et dans d'autres capitales occidentales, soufflaient de s'en être débarrassés, ont paru irrités de se voir ainsi nargués.

Mais pourquoi Pinochet se serait-il gêné ? Quoi qu'ils aient cherché à faire croire, les gouvernements occidentaux n'étaient pas les moins intéressés à ce que ne se tienne pas un procès où risquait de s'étaler leur complicité avec les généraux chiliens. Une complicité présente en forme de secret de polichinelle, dans le cas de l'Angleterre ayant (mais d'autres aussi, on peut le supposer) un contrat de fournitures d'armes au Chili bloqué depuis un an et demi par le fait que le gouvernement britannique ne pouvait pas laisser partir Pinochet. Mais, surtout, une complicité passée, car Pinochet et ses pairs du haut état-major chilien n'auraient pas pu plon-

ger leur pays dans le sang, en 1973, sans l'accord tacite des puissances impérialistes et sans le soutien actif d'au moins la première d'entre elles, les Etats-Unis.

Finalement, c'est fort de cette complicité et de ce soutien encore maintenant que l'état-major chilien a tenu à faire un triomphe à son ancien chef de retour. Avant même les membres de sa famille, ce sont ces hauts gradés, dont beaucoup ont sur les mains le sang des milliers de militants et travailleurs chiliens qu'ils ont torturés et exécutés des années durant, qui se trouvaient au premier rang pour accueillir Pinochet à sa descente d'avion.

C'est choquant, révoltant, mais cela a au moins l'avantage de la clarté. A cinq jours seulement de l'investiture du nouveau président socialiste chilien, Ricardo Lagos, cela rappelait, à ceux qui l'auraient oublié, qui détient le véritable pouvoir. Ou plutôt sur quoi s'appuie toujours en dernier recours le pouvoir des classes possédantes, au Chili, mais ailleurs aussi.

Cette démonstration de force



« Lève-toi et marche ! » L'air du Chili et la vue des galonnés font des miracles !

était, bien sûr, adressée aux masses populaires chiliennes, pour le cas où elles nourriraient des illusions sur le nouveau président. Et si elle n'a guère été du goût de Lagos, qui a déclaré : « Je ne tolérerai pas de telles provocations », c'est précisément parce qu'il apparaissait n'avoir ni la volonté, ni la force d'empêcher de telles « provocations ».

Dans une conférence de presse, Lagos a tenu à affirmer que le Chili est un Etat démocratique « où les forces militaires sont disciplinées, obéissantes et ne s'ingèrent pas dans les affaires politiques ». On aurait cru entendre un autre président du Chili, lui aussi socialiste, Allende, deux mois avant que son ministre de la Défense, un certain Augusto Pinochet, ne le renverse et n'instaurer la loi martiale.

Allende, qui disait alors Pinochet « loyal comme un boeuf », savait pourtant que

l'armée préparait un coup d'Etat. Des soldats et matelots du rang, qui avaient dénoncé le coup d'Etat en préparation, étaient déjà arrêtés et torturés dans les casernes, qu'Allende répétait à qui voulait l'entendre que les forces armées sont « disciplinées, obéissantes et ne s'ingèrent pas dans les affaires politiques », comme le fait Lagos 27 ans plus tard.

C'est qu'Allende, même se sachant directement menacé par l'armée, préférait encore cela que de voir la classe ouvrière chilienne se défendre en attaquant l'institution militaire, ce bras armé de l'Etat et dernier rempart de la classe dirigeante.

Allende paya de sa vie sa fidélité à cette classe, sa classe. Il en avait fait le choix. Mais des centaines de milliers de pauvres, de travailleurs, de militants de gauche, et avec eux l'immense majorité de la popu-

lation, qu'Allende et le gouvernement de gauche avaient consciemment désarmés le payèrent de dizaines de milliers de morts, de torturés « disparus », d'une dictature qui s'abat- tit sur le pays pour de nombreuses années.

Les déshérités chiliens voulaient du pain, la soldatesque leur répliqua par des balles après que les hommes politiques de gauche les eurent abreuvés de mensonges meurtriers sur le respect de la « démocratie » par la gent militaire. C'est de cela qu'il faut se souvenir, et à quoi il faut se préparer à l'avenir, au Chili comme ailleurs. Y compris en se défiant des Allende modernes qui, comme Lagos, voudraient le faire oublier alors que les Pinochet d'aujourd'hui, eux, ont gardé tout leur pouvoir de nuire, et l'affichent au grand jour.

Pierre LAFFITTE

Pinochet et ses complices

Après avoir été retenu plus de dix-sept mois en Angleterre, Pinochet a pu retourner tranquillement chez lui. Le gouvernement travailliste a renoncé à tout recours et a avalisé la thèse des experts médicaux qui avaient affirmé que « Pinochet n'est pas en état de passer en procès ».

On a pu voir en direct à la télé ce qu'il en était réellement de toute cette comédie. Pinochet n'a même pas voulu jouer un tant soit peu au malade, histoire de rendre service à ses amis britanniques. A peine arrivé sur le sol chilien, il s'est levé comme par miracle de sa chaise roulante pour donner, tout sourire, l'accolade au commandant en chef de l'armée chilienne, venu l'accueillir à l'aéroport avec toute une camarilla d'officiers. Depuis, il se la coule douce dans sa résidence, faisant comme un

pied de nez à tous ceux qui, en Angleterre, continuent de prétendre qu'il était vraiment très malade.

La fin piteuse de cette affaire provoque la colère, en particulier parmi tous ceux qui ont subi la dictature, qui ont eu des proches assassinés pendant les dix-sept années du régime de Pinochet. On comprend leur indignation de le voir ainsi s'échapper, avec arrogance, grâce à la duplicité des autorités anglaises.

Mais l'attitude du gouvernement anglais n'a rien d'étonnant. Elle n'est d'ailleurs pas différente de celle qu'ont les Chirac, Jospin et autres qui réclament que « justice soit rendue », tout en affirmant qu'il faut respecter la décision britannique. Car tout de même, qu'ont fait tous ces politiciens ou leur prédécesseurs

de 1973 à 1990, lorsque Pinochet était au pouvoir ? Tous se sont parfaitement accommodés de la dictature et des massacres qu'elle commettait. Ils ont ainsi entretenu de multiples relations avec le régime, en particulier dans le domaine commercial.

La France ne s'est pas privée à cette époque de vendre des armes au Chili, y compris sous des gouvernements de gauche comme en 1989, sous le gouvernement Rocard (dans lequel Jospin était ministre), avec les missiles et torpilles vendues par Matra et Thomson. Aujourd'hui, alors que Pinochet n'est pas au pouvoir, ils parlent de lui demander des comptes, du moment que ce sont d'autres qui le font...

C'est évidemment hypocrite et dérisoire... et surtout, ça n'empêche pas les dictatures d'exister. Or c'est bien d'abord quand

les dictateurs sont au pouvoir qu'il faudrait les combattre... plutôt que de les aider à s'y maintenir au nom de bonnes

relations internationales et de la bonne marche des affaires.

P.B.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 49 (mars 2000)

- France Les 35 heures à la sauce Aubry ou comment faire des cadeaux au patronat en prétendant faire du social
- Martinique, Guadeloupe, Guyane Le problème du changement de statut
- Grande-Bretagne Grande propriété capitaliste et héritage féodal
- Un échange de courrier entre la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière à propos des municipales de 2001
- Tribune de la minorité Des confédérations syndicales très respectueuses

Prix 10 F Envoi contre 12 F en timbres

Mozambique DEVOIR D'INTERVENTION ?

Des pluies torrentielles pendant tout le mois de février ont provoqué des inondations catastrophiques dans le sud du Mozambique, pays de l'Afrique orientale qui compte 20 millions d'habitants sur ses 800 000 km². Selon le président Chissano, il y a un million de sans-abri. Des dizaines de milliers de personnes ont fui vers le Zimbabwe ou le Botswana voisins. On compte déjà des centaines de morts.

Toute cette région très basse, s'élevant à peine au-dessus du niveau de la mer, s'est transformée en d'immenses lacs. Des milliers d'habitants sont réfugiés dans les arbres ou sur les toits. On ne peut les secourir qu'en hélicoptère, or le Mozambique n'en possède pas un seul. Le pays est extrêmement pauvre (produit intérieur brut par habitant : 120 dollars, comme l'ex-Zaïre) et ravagé par plus de dix ans de guerre civile.

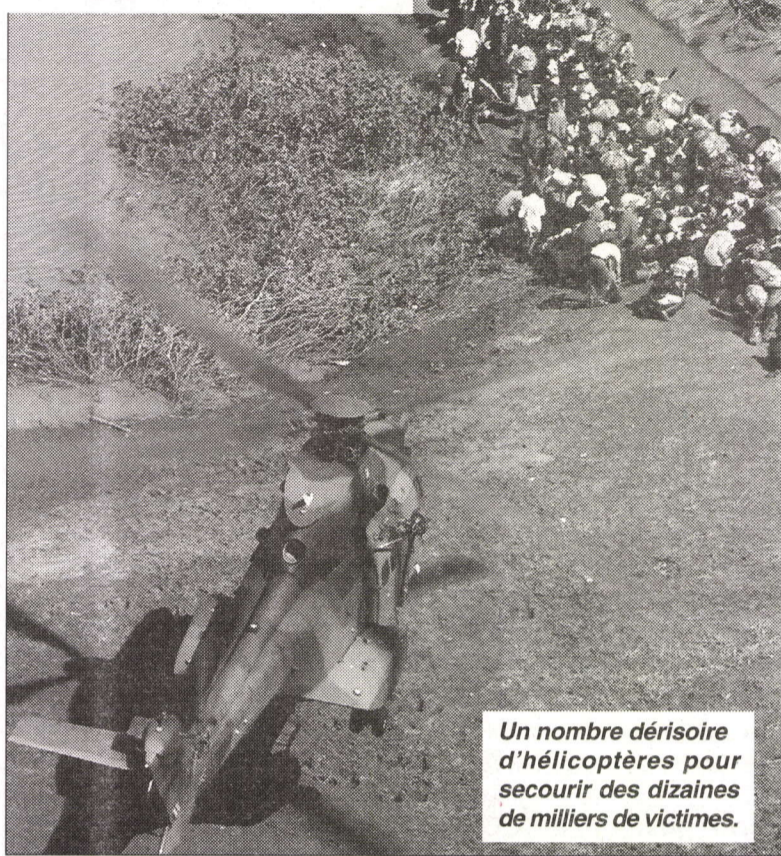
L'Afrique du Sud et le Malawi ont envoyé une dizaine d'hélicoptères, mais c'est très insuffisant. La Grande-Bretagne a annulé la dette du Mozambique et a accordé des aides, tout comme le Canada et l'Organisation de l'Unité Africaine. La France a

envoyé quelque aide alimentaire. Mais ce n'est pas cela qui va permettre de sauver les victimes prises dans les inondations et qui mourront si les secours n'arrivent pas dans les jours qui viennent.

Les Etats-Unis, La Grande-Bretagne et la France annoncent maintenant l'envoi de matériel et d'équipes de secours. Mais c'est encore ridicule, au regard des besoins urgents. Les moyens existent pourtant, les avions, les hélicoptères, les canots pneumatiques, ainsi que les vivres et les moyens médicaux (on craint déjà une épidémie de choléra). Les interventions des puissances impérialistes en ex-Yougoslavie ou en Irak, les grandes manœuvres et jusqu'aux défilés de leurs armées montrent qu'elles pourraient en quelques heures intervenir massivement pour sauver les habitants de la région inondée.

Mais où irait-on, si les armées se mettaient à intervenir gratuitement pour sauver des vies humaines, au lieu de tuer pour garantir les profits des bourgeoisies impérialistes ?

Vincent GELAS



Un nombre dérisoire d'hélicoptères pour secourir des dizaines de milliers de victimes.

Vie sauve et liberté pour Mumia Abu Jamal !

Samedi 11 mars, les comités de soutien à l'ancien militant des Panthères Noires Mumia Abu Jamal ainsi que de nombreuses organisations appellent à manifester pour exiger la vie sauve et la liberté pour Mumia Abu Jamal.

En prison depuis 18 ans, depuis qu'un procès injuste et raciste l'a condamné à mort, Mumia vit sous la menace d'une exécution.

Il y a trois mois les mobilisations qui avaient eu lieu dans différents pays avaient permis que soit reportée la date de l'exécution. Mais cela ne suffit pas.

Il faut faire reculer les autorités américaines, en particulier celles de Pennsylvanie qui refusent jusqu'à présent la révision du procès dont tout le monde sait qu'il a été truqué.

Il faut exiger la libération de Mumia Abu Jamal.

Lutte Ouvrière appelle à participer aux manifestations du samedi 11 mars partout où elles auront lieu et entre autres à la manifestation nationale qui aura lieu :

**À PARIS
SAMEDI 11
MARS, à 14 h 30
PLACE DE LA
RÉPUBLIQUE**

Autriche

LE BAL DES MAUDITS (bis) ?

Alors que 15 000 personnes manifestaient autour de l'Opéra de Vienne où se déroulait le Bal de l'Opéra, un des événements les plus mondains de l'année, un acteur autrichien, sortant d'une Rolls blanche, déguisé en Hitler et faisant le salut nazi, a réussi la performance d'entrer dans l'Opéra, la police ne se rendant compte qu'après coup qu'il n'était pas un invité officiel.

Maintenant, c'est cet acteur qui se retrouve sous le coup d'une plainte de la police... pour violation d'une loi interdisant de faire l'apologie de l'idéologie nazie. Peut-être aussi la police autrichienne pourrait-elle protester contre ses difficiles conditions de travail car, entre les vrais dictateurs, les faux dictateurs, les apprentis dictateurs, et ceux qui maintenant ressuscitent, comment s'y retrouver ?

N.M.

Espagne

À QUELQUES JOURS DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

C'est ce dimanche 12 mars que se dérouleront les élections générales en Espagne ainsi que les élections au Parlement régional d'Andalousie, région qui est un bastion traditionnel du PSOE où la gauche obtient généralement ses meilleurs résultats.

A quelques jours du scrutin, les sondages pronostiquent un succès de la droite aux élections pour le Parlement national d'où sera issu le nouveau gouvernement. Le Parti Populaire actuellement au pouvoir l'emporterait en effet de 4,6 points sur le PSOE, tandis que Izquierda Unida (IU, la Gauche Unie), qui est une coalition dirigée par le Parti Communiste, devrait subir un recul par rapport aux législatives précédentes. Mais ce ne sont là que des sondages.

La campagne est aussi bien sûr largement marquée par la situation au Pays Basque où la reprise des attentats de l'organisation séparatiste basque ETA et l'appel à l'abstention lancé par le regroupement séparatiste Herri Batasuna, lié à l'ETA, s'accompagnent d'une recrudescence des tensions entre « espagnolistes » et nationalistes, et dans le camp de ces derniers entre les nationalistes radicaux et les nationalistes modérés. En assassinant dès le début de la campagne électorale un dirigeant socialiste et son garde du corps, l'ETA a voulu démontrer aux dirigeants politiques, au pouvoir à Madrid ou qui aspirent à y revenir, que la trêve n'était pas un abandon définitif de la lutte armée. Mais elle a aussi choisi de mettre au pied du mur les dirigeants du parti nationaliste modéré qu'est le PNV (le Parti Nationaliste Basque) en l'obligeant à mesurer les conséquences de la rup-

ture de l'alliance entre le PNV et le regroupement lié à l'ETA qu'est Herri Batasuna.

Le très récent attentat du lundi 6 mars, à Saint-Sébastien, les menaces proférées par l'ETA de frapper encore plus fort sont sans doute destinés à faire pression sur le PNV pour le convaincre qu'une condamnation ouverte de l'ETA et une rupture de l'alliance feraient basculer le Pays Basque dans une nouvelle escalade du terrorisme. En tout cas, les tensions entretenues aussi bien par les partis nationalistes, l'ETA et le PNV, que par les partis dits « nationaux », le Parti Populaire et le PSOE, autour des revendications nationalistes sont en train de creuser un fossé entre « nationalistes basques » et « espagnolistes » qui est apparu dans les manifestations de rue qui ont eu lieu à la suite des attentats.

A l'échelle de l'ensemble du pays, le Parti Populaire (le PP), au pouvoir depuis quatre ans, mène une campagne triomphaliste autour du thème : « L'Espagne va bien ». Il conviendrait d'ajouter que si elle « va bien », c'est pour les patrons ! Car, pendant son mandat, la nouvelle « Réforme du travail » que ce gouvernement a négociée avec les syndicats a facilité le recours aux licenciements en même temps qu'elle en abaissait le coût. La propagande du PP insiste sur la diminution du chômage, mais l'Espagne reste l'un des pays d'Europe où son taux est le plus élevé tandis que les emplois créés sont dans leur grande majorité précaires. Le taux d'emplois temporaires est de 33 %. 60 % des contrats précaires durent moins d'un mois. 1,7 % seulement dépassent les six mois : voilà la réalité. Quant au « plat

de résistance » de la campagne du Parti Populaire, qu'il appelle la « révolution fiscale », elle doit abaisser les impôts... des plus riches tandis que les travailleurs vont continuer à souffrir de l'augmentation des impôts indirects.

Face à la politique ouvertement propatronale du PP, la gauche n'ouvre aucune perspective aux travailleurs. Peu de temps avant le début de la campagne électorale, le PSOE et IU ont conclu un accord électoral qui consiste à présenter des candidatures unitaires au Sénat et à assurer le soutien de IU à la possible investiture du leader du PSOE, Almunia, comme président du gouvernement. Les deux partis pensent que cet accord va rendre plus crédible aux yeux des travailleurs la perspective d'un gouvernement de gauche. Ils espèrent ainsi récupérer les voix de larges secteurs populaires qui, mécontents de la politique passée de la gauche au pouvoir, ou déçus par la politique d'IU, ont été à chaque élection plus nombreux à s'abstenir.

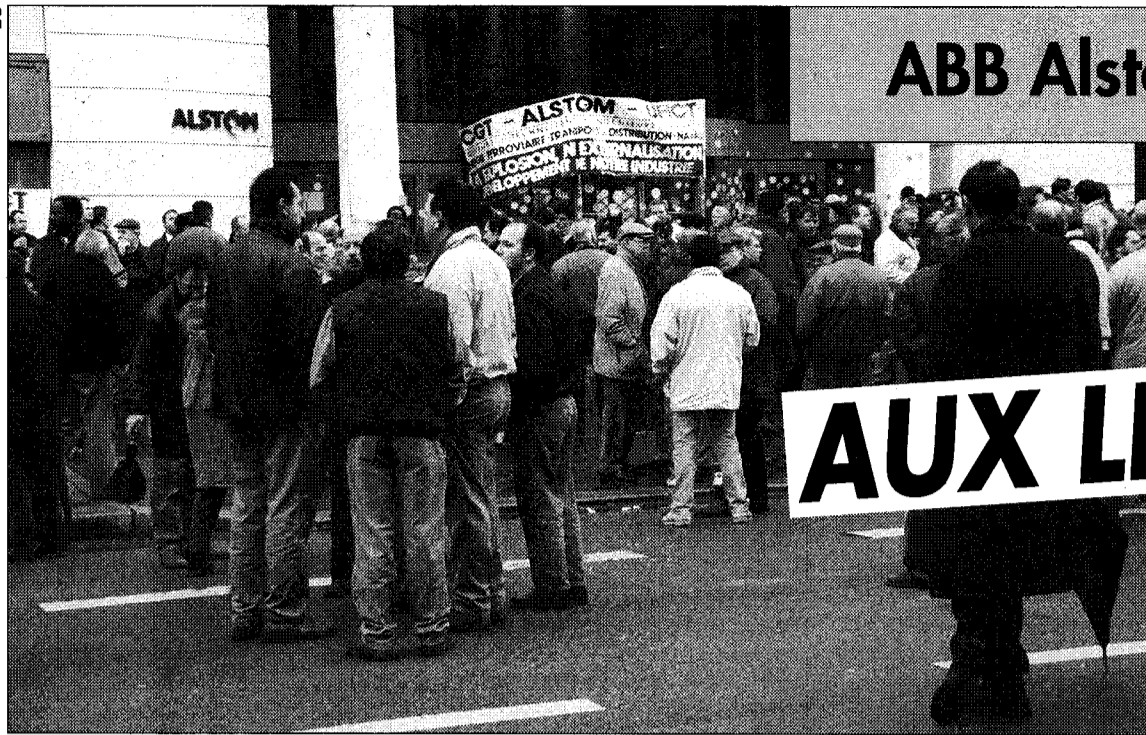
Mais le programme commun ne contient aucun engagement vis-à-vis des travailleurs qui ont un emploi comme vis-à-vis des chômeurs. Récemment, Almunia, le leader du PSOE, affirmait devant des représentants du patronat que le programme commun de la gauche respecterait la rigueur économique : contrôle de l'inflation, du déficit, de la dette publique. C'est-à-dire que les dirigeants de la gauche s'engagent à respecter les engagements de la droite et à reprendre à leur compte le plan de Stabilité qui, pendant des années, a servi à justifier les attaques contre le niveau de vie des travailleurs. Almunia a aussi précisé

qu'il n'augmenterait pas les impôts des sociétés, que les 35 heures se traduiraient par des subventions aux entreprises, en même temps qu'il se vantait que le gouvernement du PSOE ait été celui ayant commencé les privatisations, et en ayant réalisé le plus grand nombre.

Quant à IU (la Gauche Unie), son candidat, Frutos (qui est l'actuel Secrétaire général du PCE), semble de plus en plus une marionnette aux mains d'Almunia, répétant presque mot pour mot les termes du leader socialiste, en insistant simplement sur le fait qu'un vote important pour IU ferait peut-être évoluer un peu plus à gauche le PSOE et permettrait ainsi au futur gouvernement de gauche de mener une politique plus sociale. Mais il semble que cette perspective soulève bien peu d'enthousiasme dans les milieux populaires qui se situent à gauche du PSOE ou parmi ceux que la politique de ce dernier a profondément déçus. Le vote pour IU apparaît en effet comme un appui au PSOE et une façon d'être complice d'une politique qui, loin de servir les intérêts des travailleurs, a contribué à les léser. Nombreux sont ceux qui sentent que, loin de tirer le PSOE à gauche, les dirigeants d'Izquierda Unida se laissent dériver vers des positions de plus en plus modérées. Et toute cette campagne montre que l'intérêt de la classe ouvrière espagnole n'est certainement pas de s'aligner derrière ces partis au service de la bourgeoisie mais de se donner les moyens de défendre collectivement ses intérêts économiques comme ses intérêts politiques.

Henriette MAUTHEY

ABB Alstom Power



NON AUX LICENCIEMENTS!

La dernière manifestation, en février, devant le siège d'Alstom à Paris.

Un vaste plan de suppression d'emplois vient d'être annoncé par le PDG d'ABB Alstom Power: 10 000 suppressions d'emplois dans le monde; 5 431 en Europe dont 1 500 en France. A Belfort, 800 emplois sont supprimés. Sur le site de La Courneuve, le centre technique LCA (175 salariés) serait réduit à 50, à Rateau, 100 emplois seraient supprimés sur 630 et 60 à l'établissement Customer Service. A Lys-lez-Lannoy (Nord), l'usine de 330 salariés est menacée de fermeture.

Ce vaste plan n'est qu'un début puisque le PDG aurait également déclaré: «Ce n'est qu'une étape car la production doit disparaître en France». Cette restructuration n'a qu'un but: réduire massivement les emplois quels que soient les pays. Car même les pays à moindres coûts salariaux comme la Chine et l'Inde sont touchés.

La Courneuve: des comités d'entreprise mouvements

Chez Rateau, à la Courneuve, en banlieue parisienne, à environ 150, nous avons envahi le comité d'entreprise extraordinaire du ven-

dredi 3 mars. Durant une heure, nous avons dit ce que nous pensions des suppressions d'emplois annoncées tant dans le groupe que sur le site de La Courneuve. Pour les uns, avec colère; pour d'autres, avec une inquiétude profonde sur l'avenir de l'emploi. Car la direction de Rateau tente de jouer sur la

«pyramide d'âge». Tout le monde sait qu'environ 100 à 130 travailleurs ont plus de 55 ans. Aussi, la direction tente-t-elle de faire passer le message que 100 emplois de moins, ce ne sont pas 100 licenciements mais une «chance» à saisir pour s'adapter à la réalité du marché mondial. Ce raisonnement ne passe pas. De diminution d'effectif en diminution d'effectif, on va tout droit vers la friche industrielle, comparable à celle composée des restes de l'établissement du Bourget. Or le groupe fait de l'argent par milliards et il n'y a donc aucune raison pour que ce soient les travailleurs qui trinquent, baisse ou pas des commandes.

Au même moment, sur le même site que Rateau, à LCA (centre technique), nous avons également envahi le comité d'entreprise. Un jeune cadre arrogant, qui n'a que le mot «management» à la bouche et qui apparaît comme un homme de main au service des dirigeants licenciés, représentait la direction et a passé un sale

moment. Il a dû subir pendant plus de deux heures notre colère, nos invectives et le feu roulant de nos questions. Il a fini par dire que l'objectif de la direction était de faire qu'il n'y ait aucun licenciement sec alors que le chef du personnel, quelques minutes plus tard, avouait qu'il était plutôt pessimiste sur les possibilités de reclassement dans le groupe. Cela voulait tout dire et a fait redoubler notre colère. Chacun a conscience que les prétendus reclassements externes ne sont que du bluff, d'autant que la majorité d'entre nous se situe dans une tranche d'âge de 45 à 55 ans. Nous sommes à l'Alstom depuis de nombreuses années et nous ne sommes pas prêts à abandonner le terrain à des requins qui n'ont qu'un seul objectif, accroître encore plus les profits des gros actionnaires. Nous savons parfaitement qu'Alstom possède des provisions pour restructuration d'un montant de 4 milliards de francs et que le 3 mars, à l'annonce des suppressions d'emplois, le cours de ses actions a augmenté de 8,84%!

Interdire les licenciements

Le 15 mars, la quasi-totalité des organisations syndicales des sites Alstom et ABB Alstom de la région parisienne ainsi que de Lys-lez-Lannoy appellent à manifester devant le siège Alstom de Kléber puis devant Matignon. Il est en effet inadmissible qu'un groupe comme celui-là, qui a bâti son empire industriel et fait fortune grâce aux marchés d'Etat «ferroviaire, énergie, transport urbain», jette à la rue des travailleurs sans que le gouvernement intervienne pour le lui interdire.

Il est inadmissible qu'Alstom comme d'autres puissent ruiner des régions entières par sa seule décision. Des groupes comme Alstom, Alcatel qui en est un des principaux actionnaires, s'imaginent pouvoir tout faire pour satisfaire la soif de profits boursiers. Il est grand temps de leur montrer, tous ensemble, que cela suffit!

Correspondant LO

• A BELFORT, LES PATRONS PRÉVOIENT DE LICENCIER UN TIERS D'ENTRE NOUS

A l'Usine de Belfort qui compte plus de 6 000 salariés, la partie ABB Alstom Power regroupe 2 800 salariés répartis dans quatre secteurs. Dans ces secteurs, 866 licenciements ont été annoncés, soit la suppression d'un emploi sur trois. Depuis l'annonce des licenciements faite à Bruxelles, mardi 29 février, par Darmon, le PDG du groupe, les directions d'usine ont répercuté dans la foulée ces décisions lors de réunions de CCE et CE locaux. Elles ont prévu de licencier près des deux tiers des effectifs aux Machines électriques, dans les ateliers et les bureaux qui en dépendent, récemment baptisés services Manufacturing (Production); c'est le secteur le plus touché avec 430 suppressions d'emplois... Un service

Recherche aux Turbines vapeur est supprimé; la moitié de la filiale Hydraulique est également touchée ainsi que le tiers des services communs.

C'est une véritable saignée opérée uniquement dans l'intérêt des actionnaires, pour des profits qui n'ont pas arrêté de monter. C'est ce que pensent et ont exprimé la grande majorité des travailleurs; d'abord en débrayant massivement le jeudi après-midi 2 mars à l'appel des syndicats. Nous nous sommes retrouvés à environ 1 200: la quasi-totalité des secteurs directement concernés est sortie, ateliers et bureaux.

Depuis vendredi 3 mars, la direction a mobilisé tout l'encadrement pour nous servir par tout le discours de Darmon: il

n'y aurait pas de licenciements secs, pour chaque travailleur seraient trouvés des solutions et des reclassements (chez Peugeot, par exemple...), des entreprises seraient prêtes à venir s'installer ici avec un potentiel de 1 200 emplois possibles pour ceux dont l'emploi serait supprimé à l'Alstom! Mais attention, tout cela ne serait réalisable que si tout le monde tire dans le même sens, sans accroc; s'il y a conflit, par contre, ce serait la fermeture de l'usine. Bref, un tissu de mensonges et un chantage qui montrent que ce que la direction craint maintenant, c'est d'avoir en face d'elle un front uni de travailleurs qui s'opposent résolument à ses projets scandaleux.

Correspondant LO

• Quand il s'agit de s'opposer au patronat... le gouvernement n'a plus de pouvoir!

Depuis que des plans de licenciements sont préparés à ABB Alstom Power, députés et représentants du gouvernement Jospin multiplient déclarations et communiqués qui ont tous le même sens: ils n'imposeront rien aux patrons actionnaires d'Alstom; ils accompagneront leur politique de suppression d'emplois et de licenciements. Pour les Pierret, Chevènement, ministres PS ou MDC, comme pour Jospin au moment où Michelin avait annoncé des licenciements, il n'est pas question d'interdire les licenciements à Alstom. Ni d'exercer une quelconque pression efficace dans ce sens sur une entreprise qui a toujours fait l'essentiel de ses profits grâce aux commandes publiques (EDF, SNCF, RATP, etc.) et aussi grâce au fait que l'Etat lui a toujours servi de béquille pour assurer ses marchés dans le monde.

Vis-à-vis des travailleurs et de la population de la région, c'est du vent et des effets de manche. Vis-à-vis des patrons d'Alstom, c'est une aide assurée pour qu'ils puissent faire passer leur politique qui aggrave le chômage et appauvrit la collectivité.

Chevènement est juste capable de se montrer ferme pour faire expulser des travailleurs immigrés qu'il prive de papiers, mais pas contre ces patrons malfaiteurs qui veulent nous priver de salaire...



Hôpitaux

Aubry recule... un peu, IL FAUT CONTINUER!

Suite aux grèves et aux manifestations des personnels des hôpitaux publics de ces trois derniers mois, Martine Aubry a annoncé le 25 février aux fédérations syndicales de la Santé une série de mesures qu'elle présente comme un nouveau départ pour l'hôpital.

Les syndicats ont jusqu'au 13 mars pour signer ce protocole, mais de toute façon la ministre annonce qu'elle l'appliquera.

Face au mécontentement qui s'est exprimé dans plusieurs dizaines d'établissements hospitaliers, Martine Aubry propose 10 milliards de francs pour l'ensemble des établissements publics, sur trois ans.

Dix milliards, c'est un chiffre qui peut faire illusion, mais il faut savoir que la somme totale versée par l'assurance maladie pour leur fonctionnement aux établissements hospitaliers publics représente, chaque année, environ 260 milliards. La somme annoncée par Aubry pour l'an 2000 - 3,8 milliards - ne représente donc qu'un peu moins de 2% de cette somme.

Si Martine Aubry a voulu faire un geste, c'est un petit geste

Sur ces 3,8 milliards annoncés pour cette année, deux milliards seront destinés aux budgets de remplacement des personnels absents (congé maladie, formation, congés

annuels, etc.). C'est à partir de ce chiffre que la ministre parle de 10 000 emplois, chiffre repris largement par la presse : mais il ne s'agit pas de créations d'emplois nouveaux (la somme est trop faible), mais plutôt d'un financement plus large des recours habituels des établissements aux contrats à durée déterminée, à l'intérim, voire même aux emplois-jeunes ou aux CES.

Ces deux milliards seraient reconduits en 2001 et 2002.

La création d'un Fonds de modernisation sociale est ensuite annoncée, fonds doté de 800 millions cette année. Sur ces 800 millions, 400 seraient destinés à l'amélioration des conditions de travail. Mais les autres 400 millions seraient destinés au volet social (!) des restructurations qui sont en cours : primes au départ volontaire,

prime à la mobilité, formation de reconversion, etc. : difficile de faire passer ces sommes comme une prise en compte des revendications des personnels

Ensuite vient une série d'enveloppes : 100 millions pour les problèmes de sécurité, 400 millions pour le financement des investissements hospitaliers, 300 millions de francs pour les services d'urgences, avec entre autres la création de postes de praticiens hospitaliers (200 sur 2000 et 2001). Deux cents millions sont annoncés pour les instituts de formations en soins infirmiers, puisque le quota de places autorisées dans ces écoles passerait à 26 436, soit 8 000 places de plus.

Enfin, (ce qui est le plus volumineux dans le texte), on trouve un catalogue de vœux pieux et de bonnes intentions d'autant plus creuses que, d'emblée, aucun financement n'est prévu : le développement de la formation professionnelle, le renforcement de la participation des personnels au dialogue social, et beaucoup de bonnes paroles aux syndicats pour les caresser dans le sens du poil, c'est-à-dire pour leur annoncer qu'ils

seront associés à la gestion de la mise en place de ces différentes mesures.

Avec ces différentes décisions, Aubry essaye de calmer le mécontentement et de mettre fin aux mouvements dans les hôpitaux. Ces sommes, évidemment, sont faibles, mais elles sont malgré tout à mettre à l'actif des manifestations : il est clair que si les personnels n'avaient pas manifesté, Aubry n'aurait même pas donné cet argent.

Mais malgré tout, ces 10 milliards sur trois ans sont bien loin de ce qu'il faudrait par exemple pour assurer un remplacement correct des absences dans les établissements. C'est justement sur ce problème-là que le mouvement a démarré dans un certain nombre d'hôpitaux : lorsqu'un agent est en congé maladie, l'encadrement le remplace en changeant les horaires ou les jours de repos des collègues. Le minimum, ce serait que dans chaque établissement il y ait une équipe de remplacement suffisamment étoffée pour pouvoir faire face à ces situations sans que cela retombe sur le reste de l'équipe. Ce serait un minimum, mais cela voudrait dire des dizaines de milliers

d'embauches de titulaires dans l'ensemble des établissements, ce dont il n'est pas question dans les décisions d'Aubry.

Aubry a trouvé dix milliards pour les hôpitaux alors qu'il y a peu elle affirmait que cela n'était pas possible. Cela fait dire à certains qu'avec trois fois plus de manifestants et d'hôpitaux touchés en lutte, il aurait été sans doute possible d'obtenir bien plus. Et rien ne dit en effet que ces mesures vont satisfaire la partie du personnel qui s'est mobilisée depuis trois mois. Rien ne dit donc qu'Aubry ne soit pas déçue dans ses espoirs d'un retour au calme, et qu'elle en ait fini avec les manifestations de personnels hospitaliers!

• LES RÉACTIONS DU PERSONNEL DANS QUELQUES ÉTABLISSEMENTS PARISIENS

Les réactions du personnel aux mesures d'Aubry ont été très variables selon les hôpitaux : cela traduit d'abord bien sûr les différences de mobilisation. Dans certains établissements, où seules de petites minorités ont participé à quelques manifestations, certains militants se sont vu accueillir le lendemain avec des «*Eh bien vous avez réussi à obtenir quelque chose!*».

Dans les établissements où au contraire le mouvement a été plus important, les réactions allaient du «*On n'a rien eu, ils se moquent de nous*», à «*Ils ont lâché un peu, il faut continuer*».

L'opinion évoluait également au fil des jours. La presse a en effet tout d'abord présenté les «*10 mil-*

liards et les 10 000 emplois» comme un «*succès des hospitaliers*», et les réactions reflétaient cela puisque le détail des décisions n'était pas connu. Les premiers tracts syndicaux parus, les réactions devenaient parfois plus mitigées, en particulier devant le saupoudrage des mesures et la complexité du document.

Quant aux syndicats, seul le SUD CRC a pour l'instant clairement annoncé que «*cela ne faisait pas le compte*» et a maintenu l'appel à la manifestation nationale du mardi 14 mars prévue initialement.

FO semble partagée, et la CGT appelle à une «*consultation des personnels dans les jours à venir*». Quant à la CFDT, elle a déjà pratiquement annoncé sa signature.

• AUBRY ET LES MÉDECINS HOSPITALIERS

Dans la foulée des discussions avec les syndicats de personnels hospitaliers (personnels non médicaux), le ministère avait engagé des négociations avec les syndicats de personnels médicaux.

Ce sont ces négociations qui ont abouti à la proposition là aussi d'un accord samedi 4 mars, prévoyant un certain nombre de... revalorisations salariales. Car si le personnel des hôpitaux a défilé dans les rues pour réclamer des effectifs, du matériel et des budgets pour les établissements, avec le personnel médical, les discussions ont porté directement sur les rémunérations : ainsi serait créée une prime pour les praticiens hospitaliers n'ayant aucune activité libérale à l'extérieur ou dans l'établissement. Cette prime annuelle de 25 000 francs en 2000 serait portée à 36 000 francs au 1^{er} mai 2002. Les praticiens en début de carrière verraient leur

rémunération augmenter de 16% à partir du 1^{er} novembre 2000.

Le total de ce que le ministère annonce pour les praticiens hospitaliers s'élèverait à 1,5 milliard sur trois ans, 400 millions dès cette année. Il faut savoir que ces mesures concerneraient 22 000 praticiens hospitaliers sur toute la France. On peut comparer cela aux deux milliards pour les remplacements de 700 000 agents non médicaux.

Le gouvernement justifie ces augmentations, en particulier la prime pour les médecins n'ayant pas d'activité libérale, par une «*compensation de leurs missions de service public*», et pour empêcher une «*fuite vers le privé*», c'est-à-dire l'activité en cabinet de ville pour la plupart : pour les autres personnels, apparemment, les missions de service public vont de soi, et le gouvernement compte beaucoup plus sur le chômage pour éviter une fuite vers le privé...

• Une presse bienveillante pour Aubry

Le gouvernement n'a pas seulement le *Journal Officiel* pour annoncer les décisions de Martine Aubry, il dispose aussi du *Monde* et de *L'Humanité*.

«*10 milliards pour les hôpitaux*» titrait *Le Monde* à la Une, sans préciser que c'était sur trois ans, et sans le mettre en regard avec les 260 milliards alloués par l'assurance maladie aux hôpitaux publics chaque année. Evidemment, «*10 milliards pour 780 milliards*» c'était déjà moins ébouriffant

Quant à *L'Humanité*, elle annonçait la «*deuxième mort du plan Juppé*». Le faire-part de la première mort ne nous était pas parvenu, il nous semblait au contraire bien vivant avec Martine Aubry. Mais prétendre, comme *Le Monde*, que «*c'est la fin de la rigueur budgétaire pour les hôpitaux publics*», ou la fin des restructurations et donc de la volonté du gouvernement de réduire les effectifs dans les établissements de santé, comme le laisse entendre *L'Humanité* - «*la création d'emplois à l'ordre du jour*» -, c'est faire preuve de beaucoup de complaisance et de flagornerie vis-à-vis du gouvernement.

Peugeot - Sochaux

LA DIRECTION, LES DOIGTS DANS LA PORTE

La mise en place de la flexibilité aux usines Peugeot, à Sochaux, vient de connaître un petit couac. Même si rien n'est changé sur le fond, la direction s'est fait prendre les doigts dans la porte, ça s'est su et c'est une bonne chose.

Profitant de la loi Aubry sur les 35 heures, Peugeot, depuis des mois, a avancé ses pions dans plusieurs directions : travail du samedi en horaires "affichés", temps de pauses non comptabilisés dans les horaires de travail et tentatives de fractionnement des congés payés d'été.

Le patron attend beaucoup de ce fractionnement, puisqu'il en espère, s'il arrive à ses fins, un supplément de fabrication de 55 000 voitures sur l'année. Et surtout, c'est une façon — d'in-

dividualiser la situation de chaque salarié. La maîtrise a donc demandé à chacun de placer une semaine de congés payés en dehors de la période fin juillet-fin août 2000. Pour appâter en faveur de cette proposition, deux jours supplémentaires de congés étaient offerts à ceux qui acceptaient le fractionnement et, de plus, la hiérarchie a tout fait pour satisfaire les choix de dates demandées. Pour cette première année, c'est bien entendu l'intérêt de la direction d'essayer d'obtenir l'adhésion volontaire d'une partie du personnel à ce fractionnement.

Pour officialiser ce fractionnement, le code du travail impose l'accord d'une majorité des délégués du personnel. Pour ne pas prendre le risque d'être désavouée, la direction a fait contrôler indirectement

l'avis des délégués par leurs directions syndicales respectives. Une façon de procéder dénoncée à juste raison par la CGT, qui a porté plainte.

Le tribunal condamne effectivement Peugeot à refaire une consultation des délégués dans les règles (anonymat des votes) et, en attendant, «interdit à la société PCA de mettre en application ledit fractionnement...»

Inutile de dire que cela a été le tollé dans l'usine de la part des courtisans du patron, vexés comme des poux.

Une nouvelle consultation des délégués est prévue le 6 mars. Au bout du compte, la direction arrivera peut-être à ses fins. En tout cas, tout le monde a pu se rendre compte que Peugeot s'assoit sans hésiter sur la légalité quand ça l'arrange. Cette fois, ça n'a pas marché !

Peugeot - Mulhouse

GRAIN DE SABLE DANS L'ENGRENAGE

A Peugeot-Mulhouse, à l'appel de la CGT jeudi 2 mars, il y a eu un débrayage pour une augmentation de 1 500 francs de salaire.

Il faut dire que depuis le lancement de la 206, il n'y a pas une semaine sans article dans les journaux locaux sur le lancement réussi et les ventes records de la 206. En effet, l'usine tourne 24 heures sur 24, avec deux équipes en 2 x 8, une de nuit et une de week-end.

Mais ce lancement pour nous, c'était déjà les soi-disant 35 heures transformées en des semaines de 36 heures 45, avec en plus un samedi sur huit obligatoire, des postes surchargés et le fractionnement des congés d'été.

Alors, après l'annonce des bénéfices records de 4,8 mil-

liards de francs soit une augmentation de 50 % des bénéfices par rapport à 1998, et seulement 1,5 % d'augmentation générale des salaires, c'en était trop ! Encouragés par les résultats des grévistes de Renault, nous étions une centaine à débrayer sur l'équipe du matin, un peu moins l'après-midi et la nuit, mais soutenus par la quasi-totalité de nos camarades. Contents de voir beaucoup de jeunes parmi les grévistes, les anciens étaient nombreux à se rappeler le mouvement de 1989, parce que, même si le chiffre des grévistes paraît faible par rapport aux effectifs de l'usine (14 500), c'est quand même du jamais vu depuis la grève de cette année-là.

Correspondant LO

CGE - Vivendi
Huningue - Haut-Rhin

CINQUIÈME SEMAINE DE GRÈVE CONTRE DEUX LICENCIEMENTS

Le 7 février, la direction de la région Est de la CGE (800 salariés) prononçait le licenciement pour faute grave de deux salariés de Huningue (40 salariés). La direction leur reproche de ne pas avoir procédé au «blindage» (étayage) d'une tranchée d'une certaine profondeur dans laquelle ces deux salariés travaillaient pour réparer en urgence, un samedi, une fuite d'eau. Or ces deux salariés avaient bien cherché le blindage, mais n'en trouvant pas, et pour faire face à l'urgence de la fuite, ils ont dû travailler comme ils ont pu.

Vu l'aggravation des conditions de travail, l'augmentation des charges et la diminution des effectifs, vu l'absence de formation donnée aux salariés, les mutations d'un poste à l'autre sans formation, l'absence de sécurité dans le travail, la responsabilité de l'incident est bien sûr à imputer à la direction et pas aux salariés. C'est pourquoi ces licenciements paraissent totalement abusifs aux salariés de l'entreprise.

Et là où les motivations du patron apparaissent le plus clairement, c'est que, d'une part, il licencie un vieux salarié à qui il n'a jamais rien été reproché, à 10 mois de la retraite, ce qui est révoltant, et, d'autre part, un militant CGT qui venait juste de déposer les statuts du syndicat CGT pour la région Est chez CGE.

Ce militant avait déposé les sta-

tuts le 15 novembre 1999 et les faits qui lui sont reprochés datent du 20 novembre 1999 ! Et la direction n'a pas hésité, deux mois après les faits, à faire rouvrir la tranchée pour faire constater par huisser l'absence de blindage. Et pour cause, la CGT était en train de préparer un mouvement contre des restructurations. Car si l'eau a été la vache à lait du groupe Vivendi pendant des années, il semble aujourd'hui à ces patrons que ça ne rapporte plus assez et qu'ils envisagent donc des «dégraissages» comme ils disent.

Comble du cynisme, le directeur qui a signé les licenciements est parti aussitôt se prélasser en vacances en Egypte !

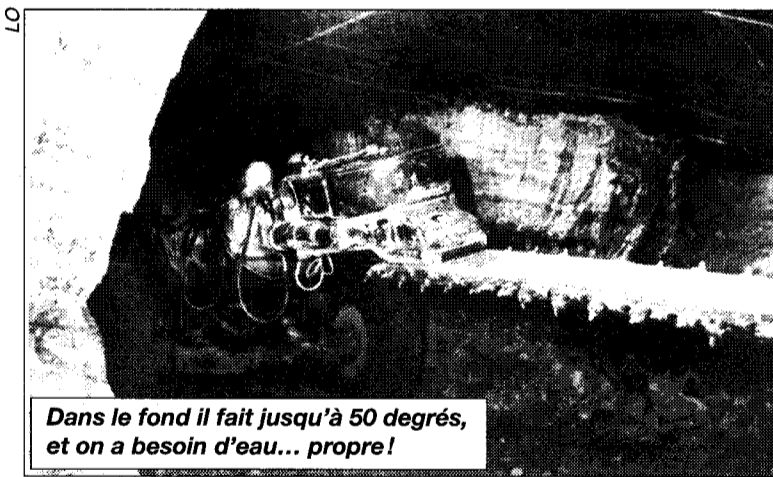
C'est la première grève à la CGE Vivendi de Huningue, mais les salariés sont bien décidés à se faire respecter. Ils en ont marre du mépris, du manque de respect qu'affiche à leur égard la direction. Ils ont manifesté à Huningue et Saint-Louis puis ils se sont adressés à l'ensemble du groupe. Le 29 février, à l'appel d'une intersyndicale, 54 % des effectifs salariés dans toute la France faisaient un jour de grève d'avertissement.

Pour le moment la direction reste muette, mais les salariés sont loin d'avoir dit leur dernier mot. La grève est suivie à 100 % (hormis les cadres) depuis le début et ils ne sont pas prêts de lâcher

Correspondant LO

Mines de Potasse d'Alsace

DÉBRAYAGES ET GRÈVE



Dans le fond il fait jusqu'à 50 degrés, et on a besoin d'eau... propre !

Aux Mines de potasse d'Alsace, suite à la découverte de streptocoques fécaux dans l'eau de boisson et des douches du puits de Berwiller, et face à une direction qui cherchait à minimiser le problème de la pollution, les mineurs du puits ont imposé à celle-ci un peu plus de sérieux.

Il faut savoir que ce problème de l'eau n'est pas anodin. Les mineurs fond de potasse consomment de 3 à 5 litres d'eau par poste de travail étant donné la chaleur qui règne au fond, la roche étant à une température d'environ 50 degrés.

La direction de la mine avait prévu de transporter les mineurs pour leur faire prendre la douche au puits Amélie à 5 km de là. Les mineurs ont refusé et ont débrayé la journée du 21 février en exi-

geant que la direction règle immédiatement le problème. Après avoir fait le malin, le directeur, à qui les mineurs avaient fait ingurgiter un grand gobelet de l'eau des douches, décidait donc de mettre le puits en chômage technique pendant deux jours afin de trouver une solution. La direction payait les deux jours de chômage technique et le jour de débrayage en la déclarant "journée de sécurité constructive". Ce, qui à ce tarif, donne vraiment envie d'être constructif.

Parallèlement, les mineurs de jour (en surface) en 3 x 8 de la Fabrique au puits Amélie demandaient 10 jours de réduction du temps de travail supplémentaires aux 15 jours qu'ils avaient obtenus dans le cadre de la loi Aubry. Pour cela, ils refusaient de tra-

vailer le week-end depuis 4 semaines. Le mercredi 1^{er} mars, ils se mettaient en grève totale, et, du fait de leur situation particulière dans l'entreprise, le lundi 6 mars, toute la production des mines était paralysée, plus rien ne pouvait tourner. La rumeur courait alors que la direction envisageait le lock-out pour le reste des mineurs. Seulement la direction risquait de tomber sur un os.

En effet, le 7 mars, une intersyndicale était prévue encore sur un autre problème, le mécontentement montant chez les mineurs de fond qu'on est en train de reconverter au jour en vue de la fermeture prochaine des mines. La mutation s'accompagne en effet d'une perte de milliers de francs sur le salaire et le report de la date de départ en retraite. Du coup, le 6 mars au soir, la direction annonçait qu'elle cédaient 6 jours de RTT supplémentaires à rajouter aux 15 déjà acquis pour le personnel en 3 x 8 de la Fabrique. Elle payait également un jour de grève. La grève s'arrêtait alors.

Il n'en reste pas moins que, si une partie des mineurs a droit à 21 jours de RTT, on ne voit pas pourquoi l'ensemble des mineurs n'y auraient pas droit aussi. Une grève peut en cacher une autre...

Correspondant LO

Pechiney Aluminium-Dunkerque

TOUS ENSEMBLE DANS LA GRÈVE!

A Pechiney Aluminium - Dunkerque, la troisième semaine de grève a été entamée à l'unanimité et avec détermination.

Prétextant notre refus de laisser entrer le directeur et les non-grévistes dans l'entreprise, la direction refuse jusqu'à présent d'engager de vraies négociations sur l'application des 35 heures telles que nous les voulons.

Lorsque la grève a été décidée et votée par chaque équipe, la direction campait sur ses positions, et parlait de «neutralité économique». Pour 7 jours de réduction du temps de travail, on aurait dû accepter 4,7 millions d'économies sur la masse salariale, avec le blocage des salaires pendant 5 ans, la réduction des primes d'ancienneté, la baisse de 1% du budget du CE... et bien sûr pas d'embauche. Ce qui fait que c'est nous qui devons financer les 35 heures!

Mais dans les ateliers et les bureaux, presque personne n'envisageait de faire encore des sacrifices... pour que les actionnaires fassent encore plus de profits. Depuis des années, de plans «Challenge» et «Top Ten» en audits externes, comme le cabinet Mac Kinsey, les seules préoccupations de la direction concernaient la réduction des coûts de 20 à 40%, pour atteindre la norme actuelle des 15% de taux de profit sur les capi-

taux investis. La tension montait d'autant contre ceux dont la seule activité est de nous presser comme des citrons.

L'intensité du courant était augmentée pour accroître la production, avec tous les risques et la charge de travail supplémentaire, le nombre d'opérateurs diminuait, la sécurité passait après le reste, les salaires étaient quasiment bloqués, et le PDG de Pechiney, Rodier, annonçait fièrement que la situation dans l'aluminium était «euphorique».

Mais comme nous, nous ne fumons pas des dollars pour être «euphoriques», quand la direction a annoncé son plan de réduction du temps de travail (RTT) pesant entièrement sur nos épaules, tout le monde a compris, qu'il fallait arrêter là la course aux sacrifices.

Les techniciens et le personnel des bureaux, dont le nombre est réduit dans cette entreprise, n'ont pas été les derniers à dire ça suffit, en décidant la grève, ou au moins la neutralité devant la grève.

L'encadrement est mis sous pression par la direction qui lui demande de nous pousser dans le dos, au mépris même des règles de sécurité et de l'entretien du matériel. Et il se retrouve confronté aux opérateurs qui savent faire leur travail de façon quasi autonome, comme la maîtrise de la production pendant la grève le démontre une fois de plus. Alors l'encadrement, lui non plus ne marche plus dans le système.

Les profits d'Aluminium-Dunkerque sont plus que confortables : 110 millions en 1999, 1,7 milliard pour le groupe Pechiney. Ce qui fait que, dans le cadre de la RTT, notre exigence de 15 jours de repos supplémentaires pour les postés, 19 jours pour le personnel de jour, encadrement compris (ou la semaine de 4 jours) et l'embauche de 40 salariés, opérateurs et encadrement, notamment ceux qui sont en contrats de qualification, en CDD ou en intérim n'est pas démesurée. D'autant plus que l'entreprise toucherait au minimum 2,2 millions par an par la réduction des cotisations sociales.

Selon la direction, le coût de nos revendications s'élèverait à 14 millions par an. En ce moment elle perd 1,8 million par jour. En deux semaines de grève, la direction de Pechiney a perdu plus que ce qu'elle nous aurait cédé. Il ne s'agit donc pas seulement d'un problème financier, ni d'un problème local limité à Aluminium-Dunkerque.

Dans cette période où tous les patrons, avec l'aide du gouvernement, font reculer les salaires et les conditions de travail pour accroître leurs profits, la direction de Pechiney est solidaire des intérêts généraux des gros actionnaires et des banquiers : il faut refuser toute concession aux salariés ou, s'il y a une concession, il faut qu'elle coûte suffisamment cher aux travailleurs pour que ça n'incite pas d'autres secteurs à se mettre en lutte pour exiger à leur tour des embauches et le maintien des revenus, sinon leur augmentation.

Et c'est là que l'engagement dans la lutte d'autres entreprises au



moins déjà dans le groupe Pechiney serait une nécessité. D'ailleurs la direction de l'usine de Gardanne ne s'y est pas trompée en «conseillant» aux syndicats de «laisser AD essayer les plâtres» lors de la dernière réunion des délégués du personnel. Dans plusieurs entreprises du groupe, des débrayages, allant de 2 heures à des grèves de 24 heures, ont été organisés. Il faudrait qu'ils soient le début d'une grève qui s'étende dans le groupe.

En tout cas, à Dunkerque, une usine qui compte 560 travailleurs, le moral est bon et on se prépare à tenir.

La production est bien maîtrisée et comme nous sommes 80% d'opérateurs en grève, le travail nécessaire, pour maintenir l'électrolyse dans les cuves d'aluminium, est moins lourd que lors de la dernière grève en 1994. Et cette fois, les opérateurs d'autres ateliers viennent donner un coup de main dans le secteur de l'électrolyse qui nécessite un entretien régulier des cuves.

La grève, à laquelle participent 50% des employés de bureau, secrétaires, techniciens et un cadre, permet à tout le monde de visiter l'entreprise et de se rendre compte de la réalité des problèmes. Il en ressort une plus grande cohésion et fraternité.

Après être allés à Paris nous faire entendre du PDG Rodier et de ses cadres, nous sommes entrés dans ECL à Ronchin (banlieue lil-

loise), une entreprise du groupe. L'ensemble du personnel a participé avec nous à deux AG. Nous avons pu faire le constat que nos problèmes étaient communs. La direction, prudente, a annoncé aux délégués que les négociations sur la RTT seraient reprises rapidement...

Et nous envisageons d'autres «visites» du même type.

Sur place, en plus de la grève et des barbecues pour l'ambiance, nous avons demandé au tribunal de grande instance de faire entrer un huissier dans l'entreprise pour faire constater son fonctionnement, ce qui fut accordé. Un huissier a dû aussi constater que la direction, retranchée dans un hôtel près de là, à Gravelines, refusait nos propositions de négociations... «tant qu'on ne la laisserait pas entrer dans l'entreprise».

La détermination est intacte. La grève est votée à l'unanimité à main levée lors de l'AG quotidienne, avec maintenant plus de 250 participants. Tous les syndicats, CGT, CFDT, FO, CFE-CGC sont dans le coup.

Mercredi 8 mars, neuf grévistes étaient assignés au tribunal de grande instance de Dunkerque, pour entraver à la liberté du travail. Nous nous préparons à aller nombreux les soutenir. Cela n'entravera en rien notre détermination. Nous sommes prêts à tenir une troisième semaine et plus si nécessaire.

Correspondant LO

Dassault Argenteuil

A Dassault Argenteuil, après un premier débrayage rassemblant plusieurs centaines de salariés revendiquant 1 500 F pour tous, relaté dans le numéro précédent de *Lutte Ouvrière*, le mouvement a pris de l'ampleur.

Sous l'impulsion des plus déterminés, principalement de nouveaux embauchés payés aux alentours de 7 000 F mensuels, le mécontentement, latent chez tous les salariés, s'exprime maintenant plus largement. Le mardi 29 février, à l'appel de la CGT et de la CFDT, qui s'est jointe au mouvement, c'est à près de 600 que nous avons manifesté dans l'usine aux cris de «Nous voulons, nous aurons 1 500 F» ou encore «Dassault

doit payer!». Cette fois-ci, c'est l'ensemble de l'usine, bureaux compris, que nous avons visité avant d'envahir les locaux où devaient se tenir les réunions des délégués du personnel et du Comité d'entreprise avec la direction.

En fait, lors de ces réunions, ce sont nos slogans qui ont fait office d'ordre du jour.

Le vendredi 3 mars, dès 9 heures du matin, c'est encore à près de 800 salariés que nous nous sommes retrouvés au meeting syndical. Car les motifs de mécontentement s'accumulent, y compris chez les techniciens, touchés comme tout un chacun par une réduction d'horaire bidon, agrémentée de pauses alibis, qui restent en travers de la gorge de tous.

Mais si ce même vendredi, le travail n'a pas vraiment repris de la journée, si nous avons été nombreux à manifester dans les rues voisines de l'usine, c'est parce que nous en avons surtout ras le bol du blocage des salaires et que cela unifie notre volonté à tous de rester offensifs.

La volonté de faire reculer Dassault s'est à nouveau manifestée lundi matin 6 mars, où dès 9 heures, nous étions près de 400 à empêcher le départ d'un tronçon d'avion Falcon. L'après-midi, après une nouvelle manifestation autour de l'usine, nous sommes retournés à plus de 500 dans les bureaux de la direction pour affirmer notre principale revendication : 1 500 F pour tous.

Une assemblée générale était prévue le mardi 7 mars, suivie d'un barbecue géant sur les pelouses de

LE MOUVEMENT POUR LES 1 500 F CONTINUE ET S'ÉTEND

l'usine, qui devait décider d'aller à la direction générale le mercredi 8.

Face à cette montée de la combativité, la direction temporise comme elle peut en espérant que notre mouvement ne s'étendra pas à d'autres usines du groupe.

Aussi, ce n'est plus l'arrogance qui prévaut chez nos directeurs, qui ont mesuré de près, à plusieurs reprises, l'exaspération et la détermination des plus jeunes, ainsi que le mécontentement de tous.

Ce qu'il faut maintenant, c'est obtenir de Dassault les 1 500 F pour tous. Les nouveaux embauchés ont montré la voie en donnant du tonus à tous, y compris aux syndicats. C'est leur dynamisme qui doit continuer à donner le ton.

Correspondant LO

Moulinex

LE PDG VOUDRAIT SUPPRIMER 2 100 EMPLOIS



Manifestation le 26 janvier devant la préfecture à Caen.

Le PDG de Moulinex, Pierre Blayau, vient de donner le détail du plan de restructuration du groupe. On avait évoqué 1 500 ou 2 000 suppressions d'emplois, ce sera finalement 2 100! En France, le groupe compte passer de neuf sites industriels à trois d'ici 2003. En particulier, les usines de Cormelles et de Falaise dans le Calvados, qui regroupent près de 1 200 employés, sont menacées de fermeture. Si ce plan se réalise, Moulinex aura supprimé, en six ans, la moitié de son effectif.

Le PDG évoque la crise en Russie et la concurrence, ce qui aurait entraîné un endettement de 2,8 milliards de francs. Il explique qu'il faut redonner confiance aux actionnaires. Mais même si c'est vrai - et les chiffres restent à vérifier - pourquoi serait-ce aux travailleurs d'en faire les frais ?

Pourquoi les intérêts des actionnaires, parmi lesquels on trouve le multimilliardaire Georges Soros, devraient-ils passer avant les emplois ?

Durant des dizaines d'années, Moulinex a rapporté des centaines de millions de francs aux capitalistes qui en ont été propriétaires, comme aux actionnaires actuels. Le groupe a de plus bénéficié largement des fonds publics sous forme de multiples subventions. Il a été ainsi l'un des premiers à recevoir les aides dans le cadre de la loi de Robien, en 1996, afin d'éviter les suppressions d'emplois.

Alors la moindre des choses serait que tout ce magot, accumulé sur le dos des travailleurs, serve aujourd'hui à garantir un emploi et un salaire à tous les salariés du groupe.

Paul BARRAL

La Poste

GRÈVE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

La douzaine de guichetiers du bureau de poste des Champs-Élysées à Paris a fait grève, du lundi matin 28 février au vendredi 3 mars à midi, pour refuser les 35 heures que leur proposait leur direction.

Déjà, lors de la rénovation de leur bureau à la fin de l'année 1997, la direction avait imposé la journée de 11 heures avec semaine en quatre jours contre l'avis de la moitié du personnel. Elle avait également supprimé deux emplois. Par contre, le bureau restant ouvert le samedi jusqu'à 18 heures, les guichetiers avaient obtenu six heures de compensation.

Avec la mise en place des 35 heures, la direction supprime encore un effectif. Elle retarde l'ouverture du bureau de 8

heures à 9 heures, et du coup, elle estime qu'elle n'a plus à compenser le travail du samedi après-midi. Comme l'ont fait de nombreux autres postiers ces derniers mois, les guichetiers des Champs-Élysées ont réagi contre ce passage aux 35 heures dont les directions profitent pour supprimer de nouveau des emplois et instaurer plus de flexibilité dans les horaires.

Face au mouvement, la direction a reculé quelque peu en maintenant la compensation du samedi après-midi jusqu'au 31 décembre. Les guichetiers se disent qu'ils ont eu raison de faire grève mais qu'il faudra vraiment un mouvement général pour récupérer tout ce que La Poste vole au personnel depuis des années.

Correspondant LO

De Carbon Andé - Eure

PAS FINI!

Samedi 4 mars, les ouvriers de De Carbon, à Andé, dans l'Eure, ont organisé une manifestation à Louviers.

La veille, lors d'une table ronde organisée entre les syndicats et la direction à propos du paiement des jours lockoutés, la direction avait mis comme condition que le travail

GEMS (General Electric Medical System) - Buc - Yvelines

UN ATELIER EN GRÈVE

CONTRE LES 2x8

GEMS, société de fabrication d'appareils médicaux qui veut faire de l'usine de Buc, dans les Yvelines, le pôle d'« excellence » mondial du matériel destiné à la médecine vasculaire, lance une réorganisation partielle de la production de son matériel radiologique. Pour cela, les productions vasculaires américaine et française seraient concentrées à Buc. Pour y arriver, sa seule proposition est de faire passer en 2 x 8 les 16 salariés de l'Intégration vasculaire qui y travaillent, et de doubler l'effectif.

Comme s'il n'y avait pas d'autres moyens que de passer en 2 x 8! Doubler les plates-formes de fabrication pourrait très bien se faire, mais ce n'est pas le choix que la direction a fait pour l'instant.

Après avoir connu régulièrement les horaires décalés, des samedis travaillés et les heures

supplémentaires, ce fut la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le mardi 29 février, à la réunion hebdomadaire suivant cette annonce, quand le chef a attribué le travail de la semaine, les 16 salariés l'ont planté devant son tableau de production et sont partis en grève.

Mais GEMS a mal pris cette contestation et a chargé les deux chefs du service de téléphoner aux 16 grévistes chez eux le soir, tentant de les intimider, et a mobilisé les chefs des autres secteurs pour qu'ils passent partout dans les ateliers dire que cela serait de la faute des grévistes si Buc ne devenait pas le « pôle d'excellence ».

Mais les grévistes ne s'en sont pas laissés compter et n'ont pas marché dans cette dramatisation de GEMS.

Après 5 jours de grève la direction a lâché que tout le

monde ne serait pas obligé de travailler en 2 x 8. Mais elle a tout de suite précisé que cela ne concerne que 5 salariés sur 16, montrant par là qu'elle veut beaucoup plus diviser que trouver une solution.

Parallèlement, aux Blocs/Générateurs, 21 postes vont être supprimés et transférés en Inde. La direction se veut rassurante en proposant à 17 salariés d'être reclassés dans l'atelier d'Intégration vasculaire s'ils acceptent de travailler en 2 x 8.

La grève rencontre la sympathie d'une partie du personnel de cette entreprise de 1 600 salariés qui comprend bien que GEMS est prêt à s'asseoir sur leurs conditions de vie. Commencée mardi 29 février, elle continuait mardi 7 mars, car il n'est pas question d'accepter de subir cette nouvelle dégradation.

Une « World Company » plus vraie que nature

GEMS est la filiale médicale spécialisée dans la fabrication de matériel radiologique (scanners, IRM, mammographes, salles vasculaires, etc.) du groupe américain General Electric.

Celui-ci, l'un des plus puissants trusts du monde, se situe, au niveau de la capitalisation boursière, au 2^e rang mondial,

juste derrière Microsoft. Par dérision, les salariés l'appellent la « World Company », comme aux Guignols de Canal Plus, tant la caricature lui ressemble.

Juste avant que la grève commence, le journal *Le Monde* publiait la rémunération du PDG de General Electric pour 1998 : 65 millions de

francs, soit 178 000 F par jour, auxquels viennent se rajouter 800 000 stock-options exerçables lors de son départ à la retraite qui devrait intervenir l'année prochaine.

Mais il est vrai que, pour les actionnaires, c'est une goutte d'eau à côté des 69 milliards de francs de bénéfices qu'ils ont eus à se répartir en 1999.

SIFA Orléans

LA PRODUCTION PASSE AVANT LA SÉCURITÉ

Un incident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit sur un des fours dans lesquels on fait fondre les lingots d'aluminium. Le voyant affichait le four vide alors que celui-ci était plein. Plusieurs chargements de lingots ont été faits jusqu'à ce que le trop-plein de métal finisse par passer par les joints des ouvertures et, finalement, faire sauter la bonde

de déversoir. Le métal se répandait par terre, le Fenwick qui se trouvait là commençait à prendre feu. Heureusement, personne n'a été touché et aucun tuyau d'arrivée de gaz n'a été détérioré.

En ce moment, la production tourne à plein régime. Une équipe de week-end a même été mise en place (2 x 12 heures) le week-end précédant le problème sur le four.

Pour ce qui est de la sécurité, il a fallu qu'il se passe quelque chose de grave pour que la direction s'en soucie : c'est seulement à la suite du problème sur le four qu'un planning d'entretien a été... évoqué. Espérons qu'il ne faudra pas un autre incident grave pour que ce planning soit effectivement mis en place... et respecté.

Correspondant LO

reprenne normalement, qu'il n'y ait plus aucune violence dans l'entreprise (même plus d'autocollants!) et que les délégués acceptent les délais réglementaires d'application du plan de licenciements, soit 83 jours, sans faire appel à la justice pour contester le bon droit de la direction.

Alors, les De Carbon n'avaient pas envie d'en rester là. Des délégations de Renault Cléon, des enseignants de l'Eure, se sont joints au cortège et c'est aux cris de: « Aubry

Jospin, assez de baratin, interdiction des licenciements », que nous avons sillonné les rues de Louviers.

Les travailleurs de De Carbon tenaient à montrer qu'ils n'avaient pas baissé les bras après seize mois de lutte, malgré plusieurs plans de licenciements et de nombreuses manœuvres d'intimidation organisées par la direction comme le lock-out de l'entreprise pendant deux jours. Un lock-out pour lequel la direction, désavouée par le tri-

bunal, refuse pourtant toujours de payer les jours perdus.

A la fin de la manifestation, le secrétaire de l'Union locale s'est fait applaudir quand il a mis en garde Jospin contre le fait que la « volée de cailloux qu'il a reçue au Liban, pourrait se transformer en volée de pavés, ici ».

L'affaire n'est pas finie et les travailleurs de De Carbon ont bien l'intention d'organiser une manifestation à Rouen fin mars.

L'ÉGALITÉ SOCIALE EST ENCORE LOIN

Des émissions et des articles de journaux à foison, des petits cadeaux, des attentions plus ou moins charmantes, voilà à quoi se résume aujourd'hui le 8 mars, Journée internationale des femmes. La femme a sa journée, comme les grands-mères, les pères, les mères, et bien d'autres.

C'est évidemment dans le monde du travail qu'il y a toujours autant de décalage entre la réalité et les proclamations de l'égalité hommes-femmes. L'inégalité des salaires à travail égal demeure et la crise a fait peser encore plus sur les femmes le poids du chômage et de la précarité. Et le fait d'avoir un gouvernement dit de gauche n'y change rien.

Une enquête parue récemment dans la presse souligne que la majorité des salariées s'inquiètent des conséquences pour elles de la loi sur les 35 heures. Alors que cette loi a été présentée comme devant leur donner plus de temps libre, nombre de femmes constatent qu'elles ont autant de travail à fournir en moins de temps, que leurs salaires sont gelés et leurs horaires de moins en moins prévisibles, la flexibilité aggravant brutalement leurs conditions d'existence quand elles doivent aller travailler le samedi avec des enfants à la maison.

Bien sûr, le gouvernement se targue d'avoir fait voter la parité au niveau poli-

tique. Il reste à voir comment elle s'appliquera. Et surtout, qu'est-ce que cela change pour la vie quotidienne de l'immense majorité des femmes ?

Un quart de siècle après le vote de la loi Veil, ce gouvernement se montre aussi pleutre que les précédents devant les lobbies médicaux et religieux qui entravent l'application de la loi sur l'IVG. Il y ajoute même de nouveaux obstacles, matériels cette fois, quand il rogne sur les budgets de la santé.

Alors il cherche à donner le change. Pour le 8 mars, il annonce une loi dite de parité au travail. Mais cette loi existe depuis 1983 ! Or la loi Roudy (du nom de la ministre socialiste des Droits des femmes d'alors) n'a jamais été appliquée. Censé y mettre bon ordre, le nouveau texte ne prévoit aucune sanction contre les entrepreneurs contrevenants et est si timide qu'Yvette Roudy a déclaré refuser de le voter !

Michel ROCCO

Hommes-Femmes :

L'OPPRESSION ET L'INÉGALITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

Dans le Tiers Monde, c'est-à-dire pour les trois quarts de l'humanité, la situation des femmes est la pire car à la pauvreté s'ajoute le poids de traditions souvent infâmes : mariage forcé, port du voile imposé, meurtres de fillettes « inutiles », mutilations sexuelles (on estime que 130 millions de femmes ont été victimes de l'excision).

Mais si, aux yeux de ces femmes, le sort de leurs sœurs des pays riches semble moins barbare, il n'en reste pas moins profondément marqué par l'injustice.

En France, par exemple, le salaire féminin est, à travail égal, en moyenne de 25 % inférieur à un salaire masculin.

L'écart se creuse encore du fait que les femmes ont moins que les hommes accès à des postes de responsabilité. Ainsi, elles représentent 57 % de tous les emplois de la fonction publique, mais 13 % seulement accèdent à la haute administration.

A l'autre bout de l'échelle sociale, la proportion est inverse : sur les 3,7 millions d'emplois à temps partiel, 3 millions sont occupés par des femmes, souvent contre leur gré. Même inégalité face au chômage : si, selon les chiffres officiels, 9,2 % des hommes y sont contraints, les femmes sont 12,8 % dans ce cas.

Le mouvement ouvrier révolutionnaire et la lutte pour l'émancipation des femmes

Dans certains milieux qui se veulent progressistes, mais aussi dans d'autres qui n'ont même pas cette prétention, il est de bon ton de présenter la lutte pour les droits des femmes comme une idée nouvelle. Les fourbisseurs de poncifs, à la mode à défaut d'être bien neufs, y voient ce qu'ils appellent dans leur jargon un « phénomène sociétal », voire une « problématique émergente » que le marxisme aurait négligés...

Pour certains, les plus nombreux, il s'agit de masquer consciemment le fait que le mouvement ouvrier révolutionnaire a lutté, dès son origine, contre toutes les formes d'oppression et d'injustice, et bien évidemment contre celles qui frappent les femmes. Cela se manifesta avant même que Marx et Engels reprennent, par exemple, au socialiste utopique français Fourier l'idée que le degré d'émancipation de la femme dans une société donnée est le reflet du niveau de liberté régnant dans l'ensemble de cette communauté humaine.

Malheureusement, cette ignorance des faits, de l'histoire des idées et des combats pour l'émancipation de l'humanité n'est pas propre aux seuls tenants de la réaction en matière sociale comme à l'encontre des femmes. Elle est aussi partagée - l'inculture et le souci de coller aux préjugés en vogue dans la petite bourgeoisie semi-intellectuelle faisant ici bon ménage - par certains courants qui se disent de gauche, voire d'extrême gauche. C'est pourtant en 1910, à son congrès d'Amsterdam, que la Seconde Internationale, l'Internationale ouvrière socialiste, décida l'organisation pour le 8 mars de l'année suivante d'une journée de protestation et de lutte des femmes.

Il s'agissait de réclamer le droit de vote pour elles, pratiquement partout inexistant à cette époque, mais également d'affirmer la nécessité de la lutte pour l'égalité sociale des femmes. Les partis ouvriers de l'époque voulaient par là-même affirmer l'existence de revendications par-

ticulières des travailleuses face à un mouvement féministe bourgeois relativement dynamique.

La révolution russe, dans laquelle les ouvrières jouèrent un rôle déclenchant... le 8 mars 1917 (ce fut la Révolution de Février, le calendrier russe retardant alors de deux semaines sur celui en vigueur dans le reste de l'Europe), illustra, non plus dans des résolutions de congrès mais dans la réalité du plus vaste pays au monde, tout ce que les femmes avaient à gagner à lier la lutte pour leurs droits avec celle de l'ensemble de la classe ouvrière pour un monde meilleur.

En Russie soviétique, dans l'un des pays les plus arriérés d'Europe, en Asie et dans le Caucase encore soumis au double joug patriarcal et féodal, le jeune Etat ouvrier, bien que démuni de tout, fit plus pour les femmes, et sans attendre, que tous les Etats dits civilisés d'alors. Le pouvoir soviétique instaura le divorce par simple déclaration, obligea les pères à verser une compensation à la mère de leurs enfants en cas de séparation. Il ouvrit des crèches gratuites un peu partout, autorisa l'avortement et développa les services de santé gratuits à la mère et à l'enfant. C'est lui qui permit l'accès à la culture d'une population en grande partie semi-illettrée, voire non alphabétisée s'agissant de la majorité des femmes.

Les partis communistes qui se créèrent dans la foulée d'Octobre 1917, furent, dans bien des pays, les premiers - et pour longtemps les seuls - à défendre ce programme. Cela donna, dans le monde entier, une puissante impulsion aux luttes des femmes pour leurs droits et leur liberté en liaison étroite avec celles de l'ensemble de la classe ouvrière pour instaurer un monde débarrassé de l'exploitation, le 8 mars de chaque année étant une journée de manifestations, souvent interdites, voire réprimées.

Quatre-vingt-dix ans plus tard, ces revendications, pour nombre d'entre elles, sont toujours autant d'actualité. Mais le 8 mars a perdu de sa signification d'alors, et d'abord du fait que le réformisme social-démocrate et le stalinisme, dans ce domaine comme dans bien d'autres, avaient cessé de lutter pour changer un ordre social injuste. Et puis, comme pour le 1er mai, la bourgeoisie a gommé le caractère de classe du 8 mars. Mais la lutte pour l'égalité et les droits des femmes dans toute la société reste plus que jamais à l'ordre du jour, pas seulement durant une journée particulière du mois de mars, mais l'année entière.

P.L.



Des ouvrières de chez Myris (Limoux-Aude) en lutte contre les licenciements annoncés

PCF

« PARTI OUVERT » CHERCHE NOUVEAUX DIRIGEANTS, COMMUNISTES S'ABSTENIR



Les têtes de la liste « Bouge l'Europe ». Et bientôt ce sera « déménage le PCF » !

A quelques semaines du prochain congrès du PCF, une première liste de candidats à la future direction du parti est en ce moment rendue publique. Un des aspects dont se félicite Robert Hue est le fait qu'y figurent des « personnalités » qui, il y a peu, n'appartenaient pas au PCF. C'est notamment le cas de Nasser Ramdane, vice-président de SOS- Racisme, qui avant de se rapprocher du PCF pour figurer sur la liste « Bouge l'Europe » aux dernières élections européennes avait milité neuf ans au sein du PS dans le courant de la gauche socialiste. Mais il y a aussi des « jeunes » qui figuraient sur cette liste en tant que militants de diverses associations, qu'il s'agisse des droits des homosexuels, des jeunes de banlieue ou des femmes algériennes et qui, leur carte du PCF aussitôt prise, se voient ainsi propulsés à la direction. Et le dirigeant du PCF dit en attendre d'autres...

Il s'agit donc, à la tête du parti cette fois, de continuer la démarche qui avait été celle du PCF aux dernières élections européennes. En s'ouvrant ostensiblement à des personnalités qui ont acquis une certaine popularité alors qu'elles n'étaient pas

membres du PCF, la direction du parti espère attirer vers celui-ci la sympathie qu'a pu susciter leur combat, et surtout apparaître comme ouverte à toutes les sensibilités. Le score de la liste « Bouge l'Europe » n'avait pas été très convaincant, mais cela n'em-

pêche pas Robert Hue de récidiver à l'occasion du 30^e congrès. Il appelle d'ailleurs de ses vœux, dans une interview au journal *Le Monde*, « un renouvellement large, profond et significatif des directions », « avec des jeunes femmes et des jeunes hommes de trente ou trente-cinq ans qui sont au cœur de la vie associative dans leur département », même si cela nécessite « un certain nombre de départs ».

Voilà qui sonne comme un appel du pied à prendre des places dans le PCF pour tout ce milieu de militants associatifs que sa conception de la société rapproche traditionnellement de la social-démocratie, mais dont Robert Hue espère qu'un certain nombre seront rejetés dans les bras de son parti par la politique que mène aujourd'hui Jospin.

Rien ne dit que ce signal sera entendu de ceux auxquels il

s'adresse, au-delà de quelques ralliements individuels. Mais ce qui est certain, c'est qu'il s'agit d'un geste politique. Sans doute, il y a bien longtemps que la politique menée par le PCF est purement réformiste et n'a de communiste que le nom. Mais quand Robert Hue dit vouloir faire « bouger » le PC, c'est justement pour lui faire afficher plus ouvertement encore son réformisme et les distances prises avec cette appellation communiste qu'il tient d'un lointain passé. Et ce geste a une signification aussi vis-à-vis des militants communistes qui s'obstinent depuis des années à faire vivre, dans les usines et les quartiers, les structures de leur parti, et pour qui la référence communiste évoque toujours la lutte de classe et la perspective d'une société débarassée du capitalisme.

C'est ces militants-là que Robert Hue avertit qu'il considè-

re leurs idées, leurs conceptions du militantisme comme dépassées, en voulant porter à la tête de leur propre parti des ralliés à qui il ne demande rien d'autre que d'accepter d'adhérer sans rien changer à ce qu'ils sont. C'est à eux qu'il signifie que désormais au PCF tout vaut mieux que d'être communiste.

Alors, tout ce que l'on peut souhaiter, c'est qu'un grand nombre de militants du PCF, loin de se décourager, soient au contraire poussés à renouer avec les idées du véritable communisme révolutionnaire. Car ces idées, contrairement à ce que cherche à faire passer le principal dirigeant du parti, n'ont rien de ringard. Au contraire, ce sont les seules idées qui puissent ouvrir un véritable avenir à l'humanité, en lui permettant un jour d'en finir avec le capitalisme et toutes les formes d'oppression!

Daniel MESCLA

AUTEUIL, NEUILLY, PASSY, TEL EST LEUR GHETTO...

Des maires de droite protestent par des pétitions parce que le gouvernement présente, par la voix notamment de Gayssot, un projet de loi baptisé « *solidarité et renouvellement urbains* » qui introduit une pénalité pour les communes situées en agglomération et disposant de moins de 20 % de logements locatifs sociaux.

Les représentants des beaux quartiers ne manquent pas de toupet pour défendre les bourgeois petits et grands qui trouvent tout à fait normal que des travailleurs leur construisent des logements confortables, leur fabriquent des voitures, leur confectionnent des repas servis au restaurant ou dans les avions, mais ne veulent surtout pas avoir « ces gens-là » dans leur voisinage.

Face à cette arrogance, le gouvernement se montre fort timide. En effet, si le projet de loi est adopté, le millier de communes urbaines qui disposent de moins de 20 % de logements sociaux devront redresser la barre... d'ici vingt ans. Leur seule obligation

consistera à prévoir des plans de rattrapage de trois ans en trois ans pour parvenir à l'objectif final et à payer 1 000 francs chaque année par logement manquant, ce qui est dérisoire. Le coût de construction d'un logement, même réalisé à l'économie sous prétexte qu'il est social, est souvent supérieur aux pénalités encourues ; il les dépasse largement en centre-ville et encore plus si l'on compte les crèches, les écoles, les transports en commun, les équipements sportifs et culturels, bref s'il s'agit de construire autre chose que des cages à lapins plantées dans les champs. Il est vrai qu'une commune n'est pas forcée de prévoir l'ensemble de ces équipements...

Quant à l'obligation de construire les logements ou de transformer ceux qui existent en logements sociaux, ce n'en est pas vraiment une. Car la seule sanction prévue est que le préfet, constatant que rien ne change, puisse doubler la pénalité... à partir de 2005. En outre, il existe une échappatoire si la commune s'associe avec d'autres : elle versera alors sa pénalité dans un pot commun sans être tenue de construire les logements manquants sur son propre territoire.

Il y a donc lieu d'être perplexe sur l'efficacité d'une telle loi qui n'est d'ailleurs pas la première du genre. En 1991, un texte du nom de LOV (loi d'orientation sur la ville), affichait déjà les mêmes intentions et fixait un objectif de 18 % de logements sociaux, avec le succès que l'on voit.

Les plus cyniques des maires ont déjà menacé de ne pas jouer le jeu de la nouvelle loi. Eric Raoult, ancien ministre « chargé de l'inté-

gration et de la lutte contre l'exclusion » du gouvernement Juppé, et actuel maire du Raincy, en Seine-Saint-Denis, où la proportion de logement social est de 4,60 %, en fait partie. Il a interpellé le gouvernement pour lui demander s'il cherche à ce qu'on en arrive à la situation des Etats-Unis, où des villes qui n'acceptent pas de payer ce genre de pénalités s'en vantent dans des documents publicitaires pour attirer les promoteurs et des gens fortunés ! Raoult aurait voulu prouver à quelles aberrations conduisent les lois du marché capitaliste qu'il ne s'y serait pas pris autrement : une partie de la population est privée de logement, ou vit à l'étroit, dans des conditions précaires, parce la programmation des constructions n'est pas faite en fonction des besoins à satisfaire, mais pour ceux qui peuvent payer. Et le fin du fin, c'est que les riches – ou ceux qui se considèrent comme tels – puissent se payer un petit supplément pour éloigner les pauvres.

Les logements dits sociaux servent à pallier, plus ou moins, l'incapacité de la société à satisfaire un besoin aussi important que le logement, mais ils ne peuvent pas apporter réellement de solution. Quand la misère s'aggrave du fait du chômage et de la précarité comme c'est le cas depuis des années, de plus en plus de gens ne peuvent même plus accéder aux HLM et doivent habiter ce qui est appelé officiellement le « logement social de fait », en réalité souvent des logements privés de confort voire insalubres.

Si le gouvernement voulait trouver des solutions, il s'en prendrait au profit capitaliste qui engendre la misère, réquisitionnerait les logements vides existants et ferait construire directement par l'Etat des logements de qualité, dont on pourrait alors discuter valablement de la répartition dans les villes et sur tout le territoire.

Jean SANDAY